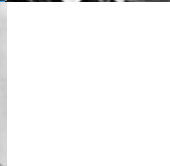
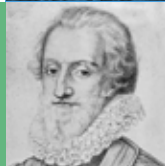
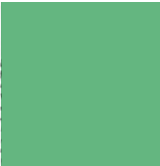
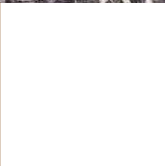
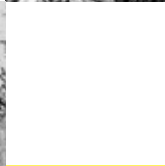


LES HUIT GUERRES DE RELIGION



LES HUIT GUERRES DE RELIGION

Elles s'étalent sur une période de trente-six années. Avec 18 millions d'habitants, le royaume de France est alors le plus peuplé du continent européen. La progression démographique est forte dans la première partie du XVIème siècle. C'est aussi un des plus riches ; la structure de la population, rurale à 90%, fait que cette richesse est avant tout agricole. La période des guerres de Religion voit une stagnation, voire une régression, de ces deux facteurs, laissant à Henri IV un royaume à reconstruire.

Introduction

Les huit guerres de Religion

- L'essor du protestantisme	5
- 1 ^{ère} guerre (1562 - 1563)	8
- 2 ^{ème} guerre (1567 - 1568)	11
- 3 ^{ème} guerre (1568 - 1570)	15
- 4 ^{ème} guerre (1572 - 1573)	19
- 5 ^{ème} guerre (1574 - 1576)	24
- 6 ^{ème} guerre (mars 1577 - septembre 1577)	28
- 7 ^{ème} guerre (1579 - 1580)	31
- 8 ^{ème} guerre (1585 - 1598)	33
- L'édit de Nantes	43

Éclairages

- Les acteurs des guerres de Religion	45
- La population protestante	52
- La ligue	54
- L'état Huguenot	55
- Le pouvoir royal	56
- Les violences	58
- La guerre étrangère	59

Introduction

« Protestantisme, guerres de Religion, ces deux entités se trouvent liées dans la mémoire collective » (J.Garrisson). Ces trente-six années, de 1562 à 1598, sont une des périodes les plus sombres de l'histoire de France. Cette tragédie se déroule en trois actes.

1. **Le prologue** correspond à l'essor du protestantisme, qui débute dès la pénétration des idées de Luther en France à partir des années 1520. Cet essor est rapidement combattu, l'année 1523 voit le premier protestant périr sur le bûcher. D'un côté, la minorité protestante se développe rapidement et fait reconnaître son identité et son influence. De l'autre, la majorité catholique veut rester fidèle à la foi traditionnelle, réaffirmée par la Contre-Réforme. Entre les deux, un pouvoir royal affaibli louvoie pour maintenir l'État hors du chaos.

2. **La pièce elle-même se déroule en 8 tableaux** : les huit guerres de Religion vont du massacre de Wassy en mars 1562 à l'édit de Nantes en avril 1598. Pendant ces trente-six années, parmi les plus dramatiques du royaume de France, paix et guerres de durée éphémère se succèdent. Les périodes de combat sont interrompues par la signature de « paix de religion », qui doivent être confirmées par des « édits de pacification ». Pendant ces années tragiques, la guerre s'est déroulée sur tout le royaume, mélangeant fanatisme, aspirations au martyre, vendetta, brigandages, aventuriers et mercenaires : une violence extrême culmine avec les massacres de la Saint-Barthélemy.



3. **L'épilogue est l'édit de Nantes de 1598**. Henri IV est à la tête d'un royaume entier libéré des guerres civiles, mais à reconstruire. L'édit protège les protestants, mais marque le commencement du déclin du protestantisme français.

4. On trouvera dans « **les éclairages** » les éléments nécessaires pour comprendre la mise en scène de ce théâtre d'horreurs. Elle fait intervenir de nombreux facteurs : les acteurs allant des rois au menu peuple, l'émergence de contre-pouvoirs comme la Ligue et l'état huguenot mettant en cause la notion même du pouvoir royal, dans un décor dominé par la violence, la guerre étrangère s'ajoutant à la guerre civile.

5. De fortes personnalités illustrent cette époque. Leurs portraits sont consultables sur le site

L'essor du protestantisme



L'essor du protestantisme (1520-1562)

Dès 1520, les idées et écrits de Martin Luther, parviennent en France et atteignent l'entourage du roi François I^{er}. Marguerite d'Angoulême,

sœur du roi, demande à l'évêque de Meaux de réformer son diocèse. Celui-ci fait venir Jacques Lefèvre d'Étaples, auteur d'une version française du Nouveau Testament condamnée par la Sorbonne, et fondateur du « Cénacle de Meaux » ; ce dernier est interdit. Traduits en français, imprimés surtout en Suisse, ces écrits circulent clandestinement. Les protestants, appelés « luthériens », qui appartiennent à l'élite sociale sachant lire, sont déclarés hérétiques. Leur persécution commence dès 1521 : amende, prison, mort sur le bûcher.

Sous l'impulsion de Jean Calvin, l'Église protestante de France s'organise. La première église est celle de Meaux ; dès 1555 d'autres églises sont « dressées », à Paris, et surtout en Languedoc, Provence et dans la vallée de la Garonne. Un rassemblement clandestin des responsables des églises a lieu à Paris en 1559. Lors du premier synode national, on vote une confession de foi et une discipline ecclésiastique toutes inspirées de Jean Calvin. À partir de 1555, les adhésions à la Réforme se multiplient, dans les villes et dans la noblesse, surtout dans les provinces du Sud, en Normandie, en Brie et en Champagne.

À la mort d'Henri II en 1559, une partie de la haute noblesse qui siège de droit au Conseil du roi est devenue protestante. Sorti de la clandestinité, le parti se politise.



Les événements précurseurs des guerres de Religion

Le roi Henri II est entouré de grands seigneurs catholiques ambitieux, notamment du duc **François de Guise**, militaire prestigieux idolâtré par les Parisiens, et de son frère le cardinal **Charles de Lorraine**. Le 10 juillet 1559, à la mort accidentelle de ce roi considéré comme un rempart contre l'invasion des « luthériens », l'inquiétude augmente. Les Guise monopolisent le pouvoir au détriment du jeune roi François II.

En 1560, quelques nobles protestants veulent enlever le jeune roi François II pour le soustraire à l'influence des Guise : c'est la conjuration d'Amboise, qui échoue. Les Guise se vengent par de multiples exécutions, tandis que les protestants se soulèvent

et s'emparent d'églises catholiques. La violence se développe des deux côtés. Après la mort de **François II** en 1560, Catherine de Médicis, veuve d'Henri II, devient régente, le nouveau souverain Charles IX n'ayant que 10 ans. Redoutant le pouvoir des Guise, aidée par le nouveau chancelier Michel de l'Hospital, elle veut ménager les protestants car elle espère obtenir la concorde religieuse. L'affaiblissement de la monarchie permet le réveil des féodalités : une crise politique menace de s'ajouter à la crise religieuse. En 1561, Catherine de Médicis réunit des théologiens catholiques et protestants au colloque de Poissy pour tenter une réconciliation, mais il échoue sur la question de la communion.

Pourtant, malgré l'échec du colloque, par l'édit de janvier 1562, **Catherine de Médicis**, reconnaît



officiellement la diversité religieuse, accorde aux protestants la tenue des consistoires, des synodes, la liberté du culte en dehors des villes, de jour et en présence d'officiers royaux et la reconnaissance des pasteurs qui doivent prêter serments aux autorités. Mais les protestants doivent restituer les églises et objets de culte saisis, il est interdit de s'en prendre à la messe et aux cérémonies catholiques, de même qu'à leurs symboles. Cet édit marque l'apogée du protestantisme français.



Mais la population catholique, surtout dans la France septentrionale, n'accepte

pas ce revirement, le petit peuple se méfie de cette religion des « gens distingués ». D'autant que ces derniers deviennent de plus en plus agressifs et violents : massacres de catholiques à Brignoles en mars 1562, destructions d'images saintes, profanations d'hosties et attaques contre des prêtres.

Des actions identiques sont notées du côté catholique, surtout dans la France du Nord. Des massacres de

huguenots à Carcassonne et Toulouse constituent, selon le mot de Michelet, une « première Barthélemy ». La situation devient explosive. L'édit de janvier 1562 intervient trop tard, la régente n'a pas les moyens de le faire respecter. Les guerres de Religion commencent après le massacre de Wassy.



À Wassy, ville champenoise, un culte réformé est célébré le 1er mars 1562 dans une grange qui se trouve vraisemblablement à l'intérieur des remparts, donc en contravention avec l'édit de janvier. Le duc François de Guise passe, avec une escorte, dans la ville qui fait partie de ses terres.

D'altercations en violences, la dispute dégénère. L'attaque de la grange fait une cinquantaine de morts, dont des femmes et des enfants, et plus de 150 blessés chez les protestants. Ces derniers parlent de préméditation et voient dans ce massacre le début des guerres de Religion. Pour les catholiques, c'est l'attaque d'Orléans par le prince **Louis de Condé**, le 2 avril 1562, qui en marque le point de départ.

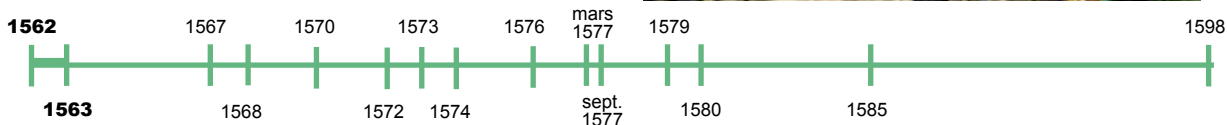
Première guerre de Religion

1562-1563

Temps de guerre

1 ^{er} mars 1562	Massacre de Wassy
2 avril 1562	Prise d'Orléans par Louis de Condé
30 avril 1562	Lyon passe à la Réforme Violences, iconoclasie
20 septembre 1562	Traité d'Hampton Court entre Louis de Condé et Élisabeth I ^{re} d'Angleterre
Octobre 1562	Prise de Rouen par les partisans du roi François II, mort d'Antoine de Bourbon
19 décembre 1562	Victoire des troupes royales à la bataille de Dreux, capture de Louis de Condé
28 février 1563	Assassinat de François de Guise
19 mars 1563	Édit de pacification d'Amboise

Le massacre par le duc **François de Guise** d'une centaine de protestants assistant au culte dans une grange de la ville de Wassy, le 1^{er} mars 1562, est considéré comme l'événement qui a déclenché la première guerre de Religion. C'est **Louis de Bourbon, prince de Condé**, qui en sera l'âme et l'organisateur. À son appel les protestants prennent les armes ; les villes sont les cibles privilégiées des deux camps. Louis de Condé s'empare d'Orléans le 2 avril, puis de Rouen, deuxième ville du pays. En une nuit (30 avril 1562) Lyon passe à la Réforme. D'autres villes rapidement prises, seront vite reperdues (Rouen et de nombreuses cités de la Loire). Louis de Condé justifie cette « prise d'armes »





par la nécessité de « protéger de leur entourage le roi pendant sa minorité sous le gouvernement de la reine mère ». Il dénonce ces ambitieux qui ont désobéi aux édits de pacification et ont tué « un bon nombre de ses pauvres sujets en n'épargnant ni âge, ni sexe... assemblés pour prier et servir Dieu suivant la permission des édits ».

La guerre s'étend à tout le royaume, avec trois principales zones de combat : Normandie et vallée de la Loire, Sud-ouest, surtout Sud-est, particulièrement dans le Languedoc abandonné en quasi-totalité aux protestants. Elle est marquée par une extrême violence dans un camp comme dans l'autre. Les plus notables

sont le fait, du côté protestant, de François de Beaumont, baron des Adrets en Dauphiné et en Provence, et du côté catholique de Blaise de Montluc en Guyenne.

L'intervention de l'étranger va compliquer les choses. Le duc François de Guise fait appel à Philippe II d'Espagne (qui a épousé la fille aînée d'Henri II) et au duc de Savoie. Les protestants comptent sur les lansquenets allemands et surtout sur les forces anglaises. Par le traité d'Hampton Court de septembre 1562, Élisabeth I^{re}

apporte de l'argent et 6 000 soldats, Le Havre étant pris comme gage, Calais promis en cas de victoire.

Les chefs catholiques prennent l'initiative. François de Guise et le **connétable Anne de Montmorency** font le siège de Rouen, la prise de la ville étant suivie de pillages et violences extrêmes. **Antoine de Bourbon** est blessé, et avant de mourir se serait à nouveau affirmé protestant. La bataille de Dreux (19 décembre 1562) qui



voit s'affronter les troupes de Louis de Condé et celles du connétable Anne de Montmorency est une des plus sanglantes, avec près de 8 000 hommes mis hors de combat. Elle se termine à l'avantage des forces royales, Louis de Condé est capturé. Le duc François de Guise met alors le siège devant Orléans tenu par les protestants. C'est là qu'il est assassiné (18 février 1563) par Jean de Poltrot de Méré, un ancien conjuré d'Amboise. Ce dernier, lors de son supplice en place de Grève, mettra en cause l'amiral Gaspard de Coligny.

Catherine de Médicis, libérée de l'emprise des Guise, est décidée à faire cesser ces massacres, à traiter avec les protestants, tout en les tenant dans des limites tolérables pour les catholiques. Le 19 mars 1563 est signé l'édit de pacification d'Amboise, négocié par Louis de Condé et le connétable Anne de Montmorency, ses dispositions devant être appliquées en l'attente de la réunion d'un concile national. La liberté de conscience de tous les sujets est reconnue, mais cet édit est moins favorable aux protestants que le précédent édit de

janvier 1562. Certes, l'exercice du culte protestant est autorisé dans les châteaux (pour le seigneur, sa famille, ses serviteurs), mais n'est permis que dans les faubourgs d'une ville par baillage pour les gens « ordinaires », établissant ainsi une discrimination sociale qui allait éloigner le peuple du protestantisme. Le culte est interdit à Paris. Cette « paix des princes » est condamnée par Jean Calvin qui les accuse de trahison, réduisant le protestantisme à l'aristocratie, sacrifiant le protestantisme populaire. Le parti huguenot a perdu la partie, l'extension de la Réforme est stoppée.

La réconciliation entre catholiques et protestants est scellée lors de la campagne contre Le Havre. Louis de Condé et le connétable Anne de Montmorency,



ennemis d'hier, dirigent le combat contre les Anglais, qui déposent les armes en juillet. La paix avec l'Angleterre sera signée à Troyes en avril 1564.

L'édit de pacification d'Amboise mal accepté par la population

La cohabitation est encouragée par le pouvoir, qui envoie des commissaires choisis parmi les conseillers aux parlements, pour recevoir les plaintes, veiller à la restitution des biens des deux côtés, interdire le port d'armes. Dans certaines villes, comme Lyon, Orléans ou Castres, les confessions sont à égalité. On essaie de rétablir la confiance, de restaurer la prospérité. Mais ni les protestants, ni les catholiques n'approuvent l'édit. Plusieurs parlements refusent de l'enregistrer. Pour certains, la tolérance serait incompatible avec le principe monarchique. Les armées protestantes tiennent encore une grande partie du royaume : Normandie, Languedoc, Dauphiné. Pour beaucoup, cette « pacification » ne peut durer.

Deuxième guerre de Religion

1567-1568

Temps de paix

19 mars 1563	Paix d'Amboise
Janvier 1564	Catherine de Médicis entame le « grand tour de France »
27 mai 1564	Mort de Jean Calvin
Juin-Juillet 1565	Entrevue de Bayonne avec les représentants de Philippe II
Août 1566	Soulèvement calviniste des Pays-Bas espagnols
Juin 1567	Le pape Pie V condamne les protestants

Pendant les quatre années qui suivent la paix d'Amboise, imposée par **Catherine de Médicis**, la situation reste fragile : procès engagé contre les protestants qui ont pillé les églises, attaques et tueries par des bandes organisées dont les protestants, moins nombreux, sont les victimes. Chaque camp engage des mercenaires pour assurer sa sécurité. Les tentatives d'obliger les parlements rebelles à enregistrer l'édit et les ordonnances se heurtent au fanatisme religieux. Certains gouverneurs, surtout ceux du Midi, ne suivent pas les instructions royales, lèvent les impôts et s'opposent aux décisions de justice. L'unité du royaume est menacée.

En janvier 1564, Catherine de Médicis, sachant le profond attachement des Français à leur souverain, décide que la Cour, avec le jeune **Charles IX**, son frère Henri d'Orléans, le jeune prince Henri de Navarre âgé de 11 ans, le connétable Anne de

Montmorency et le cardinal **Charles de Lorraine** doit faire un grand tour de France, pour montrer le roi et mettre en scène le prestige de la monarchie.

À la demande de Philippe II, qui envoie sa femme Élisabeth (fille de Catherine de Médicis), la reine a, à Bayonne, une entrevue politique avec le duc d'Albe (15 juin - 2 juillet 1565).

Ce dernier demande l'expulsion de tous les pasteurs de France, l'acceptation des décisions



du Concile de Trente, ainsi que l'accentuation de la répression. La négociation échoue, avec de vagues promesses de Catherine de Médicis.

Ce voyage va durer près de deux ans et demi, de janvier 1564 à mai 1566, date à laquelle le roi est de retour à Paris. Tout au long de cette expédition, Catherine de Médicis constate le loyalisme des populations, même huguenotes, un catholicisme dominant, et un calme apparent. Elle pense que la pacification du royaume est établie. Mais, en août 1566, Philippe II envoie du Milanais en



Flandre espagnole une armée pour réprimer la révolte des protestants. Cette armée très nombreuse traverse la Savoie et la Franche-Comté, longeant ainsi les frontières de la France. Les protestants s'inquiètent, d'autant que les résultats de l'entrevue de Bayonne sont restés secrets. Les chefs protestants, comme François d'Andelot, ne sont plus obéis par leurs troupes catholiques. Le prince Louis de Condé se fait insulter publiquement par le jeune duc d'Anjou, âgé de 16 ans, prétendant commander à sa place comme lieutenant général. En juin 1567, le pape Pie V condamne les huguenots. Les chefs huguenots, Louis de Condé, Gaspard de Coligny et François d'Andelot, quittent la Cour. Ils sont décidés à reprendre les armes dès l'automne 1567. Leur inquiétude devant l'influence grandissante du cardinal Charles de Lorraine sur le jeune roi Charles IX les amène à envisager un coup de force pour soustraire le roi à cette emprise. C'est ce que l'on a appelé la surprise de Meaux.



Mais, le roi, prévenu, déjoue cette tentative et, depuis Meaux, regagne Paris sous la protection des Suisses. Cette date du 26 septembre 1567 est considérée comme marquant le début de la deuxième guerre de Religion. Le pouvoir royal défié décide de confier au **connétable Anne de Montmorency** la conduite des hostilités.

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme

Deuxième guerre de Religion

1567-1568

Temps de guerre

26 septembre 1567
30 septembre 1567
automne 1567
10 novembre 1567

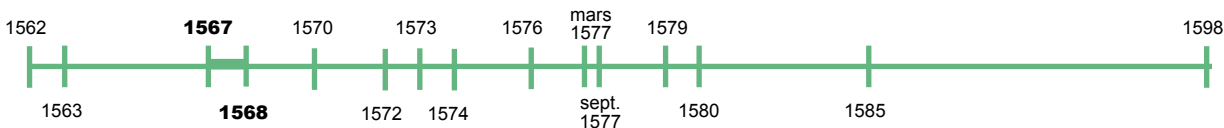
La « surprise de Meaux »
Massacre de catholiques à Nîmes, la « Michelade »
Soulèvement du Midi
Victoire royale à la bataille de Saint-Denis. Le 12, mort du connétable Anne de Montmorency
L'électeur palatin Frédéric III envoie des troupes à Gaspard de Coligny

23 mars 1568

Édit de Longjumeau

Les villes du Dauphiné et du Midi, aux ordres de Louis de Condé, se soulèvent. Des violences surviennent de part et d'autre. À Nîmes, à la Saint-Michel, le 30 septembre 1567, c'est la Michelade, où 80 notables, prêtres, religieux sont précipités dans le puits de la cour de l'évêché. Montauban repasse aux protestants, ainsi qu'Orléans.

Paris est assiégé par l'armée de **Louis de Condé**, installée à Saint-Denis. Dans Paris, les catholiques s'en prennent violemment aux huguenots. L'armée royale, aux ordres du connétable Anne de Montmorency décide de sortir de Paris. Elle aligne près de 20 000 soldats, les huguenots environ 5 000.





La bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567) dure 2 heures, et reste indécise. Au cours de la bataille, le connétable Anne de Montmorency, blessé, refuse de se rendre, mais reçoit un coup de pistolet dans le dos ; dégagé par ses fils, il meurt 2 jours plus tard. Des funérailles somptueuses sont organisées en sa mémoire. Des secours de l'étranger viennent renforcer les deux partis. Le prince calviniste Frédéric III, électeur palatin, envoie en France, à travers la Lorraine, près de 10 000 reîtres, armée que Gaspard de Coligny rejoint au début de l'année 1568. Du Midi viennent 4 000 hommes, qui rejoignent les troupes de Louis de Condé, assiégeant Chartres.

Les troupes italiennes et suisses viennent renforcer l'armée du roi, mais les protestants au nombre de 30 000 sont menaçants. Paris est à nouveau assiégé. Les deux partis sont épuisés. Les rigueurs de l'hiver, le manque de ressources imposent une négociation.

À l'issue de longues négociations, une paix est signée le 23 mars 1568 : c'est l'édit de Longjumeau qui rétablit l'édit d'Amboise. Mais les places de sûreté demandées par les protestants sont refusées, à l'exception de La Rochelle. Bien qu'apparaissant plutôt comme

favorable aux protestants, l'édit ne se traduit que par une trêve. La guerre avait eu lieu pour rien. Devant l'échec de sa politique de modération, Catherine de Médicis renvoie en mai 1568 le chancelier Michel de l'Hospital, pour qui le maintien de la monarchie était beaucoup plus important que l'unité religieuse. La régente adopte la cause du parti catholique.

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Diaporama

Troisième guerre de Religion

1568-1570

Temps de paix

23 mars 1568
Mai 1568

Édit de Longjumeau

Renvoi du chancelier Michel de l'Hospital
Répression aux Pays-Bas, la guerre civile française s'internationalise
Premières ligues catholiques d'autodéfense
Fuite de Louis de Condé et de Gaspard de Coligny à La Rochelle



La paix de Longjumeau ne dure que cinq mois. À la cour, les catholiques sont à nouveau les maîtres. Le cardinal **Charles de Lorraine** reprend la première place au conseil royal. Michel de l'Hospital s'était retiré, la reine lui reprochant d'avoir sous-estimé le péril huguenot. En province, les catholiques s'organisent en ligues d'autodéfense. À Toulouse, l'envoyé du roi qui apporte au parlement l'édit de pacification, est tué. Les villes évacuées par les protestants sont aussitôt occupées, et dans les places protestantes les troupes royales ne peuvent pénétrer.

Le pouvoir royal décide de mettre fin à la tolérance religieuse. Les ordonnances de Saint-Maur (septembre 1568) révoquent l'édit de Longjumeau, déclarant les huguenots « criminels de lèse-majesté et perturbateurs du repos public ». Une spectaculaire procession est organisée à Paris,



Pie V et du duc de Toscane, pour les protestants celle de Guillaume de Nassau, prince d'Orange avec lequel Louis de Condé et Gaspard de Coligny signent en août 1568 une alliance, et celle d'Élisabeth d'Angleterre qui finance l'expédition du comte palatin Wolfgang de Bavière, en Bourgogne au printemps de 1569.

Louis de Condé et Gaspard de Coligny, repliés en Bourgogne, se sentent menacés. Échappant



Charles IX démontrant qu'en tant que roi très chrétien il défend le catholicisme.

La guerre civile en France subit, une fois de plus, l'influence des événements internationaux, notamment de la révolte des sujets de Philippe II aux Pays-Bas, ceux qu'on a appelé les « gueux ». La terrible répression dont ils sont l'objet, menée par le duc d'Albe, suscite en France une grande émotion. Chaque camp bénéficie d'aides étrangères : pour les catholiques celles du roi Philippe II d'Espagne, du pape



à une tentative d'enlèvement, ils arrivent en septembre 1568 à La Rochelle, citadelle de la résistance huguenote. Ils y retrouvent les Gascons conduits par Jeanne d'Albret et son fils Henri de Navarre (futur Henri IV) âgé de 15 ans.

C'est le début de la troisième guerre de religion.

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme

Troisième guerre de Religion

1568-1570

Temps de guerre

23 sept. 1568	Ordonnances de Saint-Maur révoquant l'édit de Longjumeau, et interdiction du culte protestant
13 mars 1569	Victoire royale à Jarnac, mort de Louis de Condé
juin 1569	Victoire de Gaspard de Coligny à La Roche d'Abeille
3 octobre 1569	Victoire royale à Moncontour
27 juin 1570	Victoire protestante à Armay-le-Duc
8 août 1570	Édit de Saint-Germain

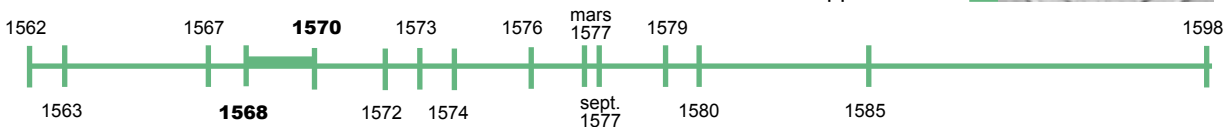
Cette troisième guerre est particulièrement longue et confuse. Les atrocités se multiplient, les batailles qui mettent en jeu des effectifs importants sont sanglantes. Cette guerre civile s'internationalise, avec la participation des contingents venus de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre. Elle concerne la presque totalité du royaume, laissant un pays terriblement affaibli.

Les combats qui se déroulent principalement en Poitou, en Saintonge et en Guyenne, sont marqués par deux victoires des catholiques :

- À Jarnac (13 mars 1569), le duc d'Anjou, futur **Henri III**, remporte une victoire sur le prince Louis de Condé tué au cours de la bataille : tombé de cheval,

la jambe cassée, il s'apprête à se rendre, lorsqu'il est exécuté par un officier d'Anjou. L'ordre est donné d'égorger tous les chefs huguenots. Gaspard de Coligny réussit à s'enfuir et rejoint Jeanne d'Albret qui présente aux troupes leurs nouveaux chefs : son fils Henri de Navarre, et le fils de Louis de Condé, Henri 1er de Bourbon, qui a 15 ans : tous deux sont princes du sang.

Grâce au renfort des mercenaires allemands, Gaspard de Coligny bat les soldats de Philippe Strozzi



à La Roche-l'Abeille (juin 1569), au sud de Limoges : tous les prisonniers sont exécutés.

- À Moncontour, au nord du haut Poitou (3 octobre 1569) les troupes royales renforcées par des mercenaires suisses comptent environ 27 000 hommes, les huguenots 16 000. C'est la plus sévère défaite des huguenots, au cours de laquelle l'amiral Gaspard de Coligny, blessé, réussit à s'enfuir. Les Suisses, alliés aux troupes royales, ne font pas de quartier aux Allemands ; tous les captifs sont tués.

En dépit de ces deux défaites, les huguenots ne sont pas découragés. Gaspard de Coligny remonte vers le nord et parvient jusqu'à La Charité-sur-Loire. En juin 1570, l'armée protestante l'emporte dans la bataille d'Arnay-le-Duc. Ses avant gardes menacent Montargis : investir Paris démunie des troupes royales paraît possible. Catherine de Médicis demande une nouvelle suspension des combats : les modérés retrouvent leur influence, celle des Guise recule.

L'édit, signé à Saint-Germain le 8 août 1570, est le signe d'un revirement politique, marquant un retour à la tolérance civile : il garantit la liberté de conscience, la liberté de culte dans les lieux où elle existe au 1er août 1570 ; par ailleurs les protestants obtiennent des places de sûreté pour deux ans : La Rochelle, Cognac, La Charité-sur-Loire et Montauban, où ils pourront conserver des garnisons entretenues par le roi.

En 1570, **Catherine de Médicis** croit avoir enfin réussi à pacifier le royaume. Mais cette paix de Saint-Germain, critiquée par le pape, qualifiée de « paix du diable » par l'ambassadeur

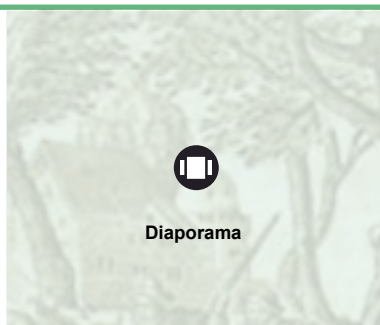


d'Espagne, ne peut être acceptée par les catholiques, en raison des garanties accordées aux rebelles : le roi a perdu toute autorité sur quatre villes, ce qui leur paraît inacceptable.



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Diaporama

Quatrième guerre de Religion et la Saint-Barthélemy

1572-1573

Temps de paix

8 août 1570	Édit de Saint-Germain
Printemps 1572	Aggravation de la répression aux Pays-Bas Gaspard de Coligny est de retour à la Cour
18 août 1572	Mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois
22 août 1572	Attentat contre Gaspard de Coligny

Après la paix de Saint-Germain, et bien que la cohabitation entre protestants et catholiques reste difficile, avec des troubles sporadiques dès novembre 1570 à Amiens, Rouen et Orange, la paix semble possible.

Catherine de Médicis s'emploie à consolider les alliances extérieures. Depuis l'entrevue de Bayonne, les relations avec l'Espagne sont détériorées. Gaspard de Coligny, qui est rentré en grâce à la Cour, qui a récupéré sa dignité d'amiral et participe au conseil privé, plaide pour une intervention française. La lutte contre un ennemi commun, l'espagnol, est pour lui le meilleur moyen de réunir catholiques et protestants. Mais ce projet est abandonné, le prestige de la puissante armée espagnole étant rehaussé par sa victoire contre les Turcs à la bataille de Lépante (7 octobre 1571). Pour consolider la situation intérieure, Catherine de Médicis, qui dans sa politique donne une grande importance aux unions entre

familles royales, décide celle de sa plus jeune fille, Marguerite, avec le protestant Henri de Navarre (futur Henri IV). Sa mère, la reine Jeanne d'Albret, d'abord refuse, puis est convaincue. Le contrat de mariage est signé le 11 avril 1572 par le cardinal de Bourbon, oncle du roi et futur ligueur. Henri de Navarre entre à Paris le 8 juillet 1572, entouré de 900 gentilshommes huguenots vêtus de noir, le roi portant le deuil de sa mère morte un mois avant. Le mariage est célébré le 18 août à Notre-Dame : une grande estrade est dressée au dehors, Henri conduit son épouse jusqu'au chœur de la cathédrale pour qu'elle entende la messe nuptiale célébrée à l'intérieur, mais il en ressort sans assister à cette messe, la bénédiction nuptiale étant donnée sur l'estrade. Des fêtes somptueuses se déroulent pendant trois jours, qui doivent consacrer la réconciliation entre les deux partis.



Quatrième guerre de Religion et la Saint-Barthélemy

1572-1573

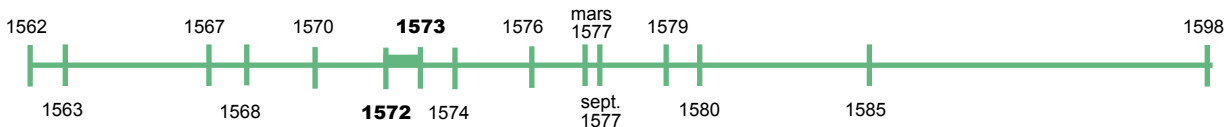
Temps de guerre

24-28 août 1572	Massacre de la Saint-Barthélemy. Mort de Gaspard de Coligny. « Saison de la Saint-Barthélemy » qui diffuse en province pendant plusieurs mois (10 000 à 20 000 morts). Reprise des combats dans le Midi. Siège de Sommières.
Mars 1573	Siège de Sancerre.
10 mai 1573	Élection du duc Henri d'Anjou au trône de Pologne.
Mars-août 1573	Siège de La Rochelle par le duc d'Anjou.
11 juillet 1573	Édit de Boulogne.

La nouvelle du mariage de la sœur du roi avec un huguenot stupéfie les Parisiens, très attachés à un catholicisme traditionnel. Pour eux, le huguenot est un étranger responsable des malheurs qui accablent le pays depuis dix ans. **Henri de Guise** est leur idole, et ils s'indignent de la protection que cette Cour semble donner à ces hérétiques vaincus. À Paris, les calvinistes sont très minoritaires, leur culte est interdit même en période de paix. La majorité d'entre eux habitent la rive gauche, le faubourg Saint-Germain étant appelé « la petite Genève ».



L'amiral Gaspard de Coligny s'est installé près du Louvre, rue de Béthisy, gardé nuit et jour par des Suisses. Se sachant menacé, il ne se déplace qu'entouré de fidèles. Le vendredi 22 août il se rend au Conseil du roi, lisant une lettre en marchant. Un coup de feu éclate, le blessant à la main droite et au bras gauche. La nouvelle se répand dans toute la ville, on s'attend au pire. Or, c'est la reine mère qui a décidé cet attentat, lors d'un conseil privé, avec le **duc d'Anjou**, le duc de Guise, ses confidents italiens, mais en l'absence de **Charles IX**.



Les protestants entourent la maison de l'amiral, ils exigent qu'une enquête soit faite, suspectant les Guise, voire la reine mère et le duc d'Anjou. Le roi décide cette enquête. Comme elle risque de mettre à jour les responsables de l'attentat, **Catherine de Médicis** réunit ses familiers, et réussit à convaincre le roi que les chefs huguenots doivent périr, car ils veulent prendre le pouvoir. Charles IX cède, la liste des victimes est établie. L'ordre est donné de fermer les portes de la ville, d'enchaîner les barques sur la Seine pour éviter toute fuite. Au son du tocsin, l'exécution commence à l'aube du 24 août, sous la surveillance du duc d'Anjou. Gaspard de Coligny est assassiné dans sa maison. Jeté par la fenêtre



sur le pavé, émasculé, décapité, le corps est traîné dans la rue par des enfants, puis pendu au gibet de Montfaucon, lieu des exécutions ordinaires. Les tueurs se répandent dans la cour du Louvre, dans les chambres et galeries. Tous les nobles huguenots présents sont tués, sauf les princes du sang Henri de Navarre et **Henri de Condé**, à condition qu'ils abjurent. Les troupes de Guise se répandent dans le quartier de Saint-Germain l'Auxerrois où tous les protestants sont tués. Seuls ceux habitant Saint-Germain-des-Prés arrivent à s'échapper. Deux cents nobles sont tués, les corps accumulés dans la cour du Louvre.

Dès le lendemain, les miliciens prennent les armes et la tuerie se répand dans la ville. Elle va durer trois jours, les portes de la capitale restant fermées. Afin de se reconnaître, les massacreurs accrochent des croix blanches sur leurs vêtements et chapeaux. Les égorgeurs tuent au hasard des dénonciations, n'épargnant ni les femmes, ni les enfants, et même certains bourgeois



catholiques. Les moines excitent les tueurs, pour débarrasser Paris de cette « race maudite ». Le sang ruisselle dans les rues. On retire de la Seine plus de 1 800 cadavres.

Le 25 août 1572, Charles IX commande au prévôt des marchands de faire cesser les assassinats et de protéger les survivants. Le lendemain, le roi se rend au Parlement pour endosser la responsabilité de l'exécution des chefs huguenots, invoquant un complot mené contre lui et sa famille par Gaspard de Coligny. Les coupables châtiés, le roi affirme ne pas vouloir s'en prendre aux autres protestants qui restent sous sa protection. Le chiffre de 4 000 morts est en général retenu.



Dès le 24 août, la nouvelle des massacres parisiens atteint la province. Toutes les villes vont être touchées : 1 200 victimes à Orléans, 600 à Meaux, 300 à Roanne, entre 500 et 3 000 à Lyon, etc.

Les messages des extrémistes parisiens - et non du roi - entraînent ces massacres, sans consignes précises. L'attitude des responsables locaux est variable. Certains poussent au meurtre, comme **Louis de Bourbon**, duc de Montpensier, gouverneur de Bretagne, d'autres laissent faire comme le maire de Bordeaux où près de 300 personnes sont tuées. Mais l'horreur de cette violence,

accompagnée de pillages, pousse parfois des magistrats et des membres du clergé, à essayer de protéger les huguenots, souvent en les enfermant en prison. Cependant, à Lyon, le 31 août, la populace fait ouvrir les portes de la prison des Cordeliers, tuant tous les détenus. De nombreux gouverneurs essaient de limiter l'hécatombe : « j'ai toujours servi le roi en soldat, je serai fâché de faire en cette occasion l'office de bourreau » dit l'un d'eux. Les massacres durent plusieurs mois : « la Saint-Barthélemy n'est pas une journée, c'est une saison » écrit Michelet. L'évaluation du nombre des victimes est difficile : entre 7 000 et 21 000.

Pour justifier l'événement, des ambassadeurs sont envoyés dans les cours européennes. Le pape Grégoire XIII célèbre l'événement par une messe d'action de grâce et la frappe d'une médaille. Philippe II fait chanter un Te Deum. Par contre, l'empereur Maximilien II, beau père de Charles IX, dénonce le

meurtre de Gaspard de Coligny comme un acte de tyrannie. En Angleterre, en Suisse et aux Pays-Bas, l'indignation est générale. Terrorisés, de nombreux protestants abjurent. Beaucoup aussi prennent les routes de l'exil, vers les pays du « Refuge » : Suisse, Allemagne, Pays-Bas et Angleterre.

En réponse aux massacres, les régions du Midi, le Languedoc, le Vivarais, les Cévennes et Montauban prennent les armes, les villes se ferment aux troupes royales. Le siège de Sommières par le comte de Damville-Montmorency dure deux mois. La ville est défendue par des Cévenols qui portent à leur chapeau la cuiller d'étain des « gueux » de Zélande. Damville leur laisse la vie sauve. Le siège de Sancerre, de mars à août 1573 est terrible, la population affamée. Les défenseurs ont la vie sauve.

Mais c'est La Rochelle qui donne l'exemple de la résistance à outrance. Des réfugiés de tout le royaume s'y retrouvent. Les

pasteurs prêchent le combat, invoquant la Bible, plusieurs d'entre eux siègent au conseil de la ville. Le siège dirigé par le **duc Henri d'Anjou** dure de mars à août 1573. Plusieurs assauts échouent. L'échec de l'expédition de secours venant d'Angleterre ne décourage pas la population, soutenue par les prêches enflammés des pasteurs. Mais progressivement, les vivres manquent, la population est épuisée. Le 11 mai, La Rochelle est sauvée par l'annonce de l'élection du duc Henri d'Anjou au trône de Pologne. Celui-ci abandonne le siège et signe le 21 juin 1573 un armistice.

L'édit de Boulogne, enregistré au parlement de Paris le 11 août, énonce la paix et l'oubli des horreurs de la Saint-Barthélemy. Il accorde la liberté de conscience, mais la liberté du culte est limitée à 3 villes : La Rochelle, Nîmes et Montauban, ultérieurement Sancerre. C'est l'édit le plus restrictif : la Cène est interdite même chez les seigneurs hauts-justiciers.

Par son côté exceptionnellement violent, la Saint-Barthélemy suscite de nombreuses interrogations pour les historiens. Défense de la royauté vis-à-vis d'une conspiration, complot universel contre les protestants de la part des monarchies catholiques, vendetta des Guise, monnaie d'échange pour une paix avec l'Espagne qui exigeait la destruction de l'hérésie, « crime de classe » des pauvres contre les riches huguenots, la Saint-Barthélemy apparaît toujours comme un des grands mystères des guerres de religion (Le Roux).

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Diaporama

Cinquième guerre de Religion

1574-1576

Temps de paix

11 juillet 1573

Édit de Boulogne

Décembre 1573

L'assemblée de Millau organise l' « Union des protestants du Midi », Henri de Condé est nommé protecteur

Les protestants du Midi ne désarment pas et s'organisent. Le siège de La Rochelle, les résistances à Sancerre, Nîmes et autres villes du Midi montrent aux protestants qui ont perdu confiance en leur roi, qu'ils peuvent résister, la population leur est favorable, et l'important est de s'organiser. La constitution de l'Union des protestants du Midi établit un véritable gouvernement parallèle, que l'on peut nommer État huguenot.

À Paris, la situation est confuse. À la suite de la mort de **Charles IX** (30 mai 1574), le **duc Henri d'Anjou** quitte rapidement la Pologne, arrive en France en septembre 1574 et devient Henri III. Il est sacré roi le 13 février 1575. Il rentre dans un pays où l'agitation a repris un an auparavant, les protestants ayant repris les armes dès février 1574 dans le Dauphiné, en Vivarais, en Poitou et en Saintonge, combats qui marquent le début de la cinquième guerre de Religion.



Cinquième guerre de Religion

1574-1576

Temps de guerre

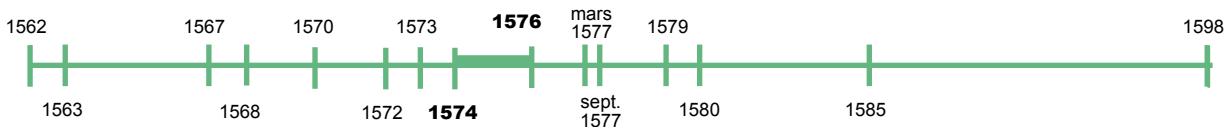
Février 1574	Soulèvements huguenots dans le Midi
Printemps 1574	Polémiques et remise en question du pouvoir royal par les « monarchomaques » François d'Alençon, prend la tête du mouvement des « Malcontents ». Échec de sa tentative de rejoindre les princes Henri de Condé et Henri de Navarre
30 mai 1574	Emprisonnement du maréchal de Montmorency. Exécution du comte Gabriel de Montgomery Mort de Charles IX
13 février 1575	Alliance d'Henri de Montmorency-Damville, gouverneur du Languedoc, avec les huguenots Sacré d'Henri III
15 sept. 1575	Fuite de François d'Alençon qui rejoint l'armée de Condé
10 octobre 1575	Bataille de Dormans, le duc de Guise arrête les troupes du comte palatin Jean-Casimir
6 mai 1576	Henri III signe l'édit de Beaulieu (« paix de Monsieur »)

L' autorité royale est remise en cause. Des pamphlets se déchaînent, dirigés surtout contre la reine mère, son entourage d'italiens intrigants considérés comme oppresseurs du royaume. Certains écrits remettent même en cause la légitimité du pouvoir royal : les « monarchomaques » distinguent la personne du prince, faillible, de la dignité monarchique. Ils défendent les institutions représentatives, l'autorité du peuple, qui réuni en assemblée est capable



de faire la loi et de choisir le roi par élection. La révolte même est légitime si le roi ne gouverne pas pour le bien de tous. Ces idées sont largement diffusées par les publicistes calvinistes.

Les intrigues se développent entre les princes, les rivalités s'étalent au grand jour. Les plus grands seigneurs sont armés, entourés de gardes du corps. Le **duc François d'Alençon**, jeune frère du roi, qui





réclame une participation plus importante au pouvoir, complète. Surveillé par son frère, il prend la tête d'un mouvement composé de protestants et de catholiques modérés. C'est l'alliance des « Malcontents » qui réclame une réforme de l'État, considérant que la tolérance du culte réformé est

d'abord un problème de réforme politique. Cette cinquième guerre perd un peu de son caractère religieux pour devenir une guerre politique contre la tyrannie.

Les troubles ayant repris dans le Midi, François d'Alençon établit un plan pour quitter la Cour avec les princes Henri de Navarre et Henri de Condé dans le but de gagner Sedan où les attend Ludovic de Nassau. Le complot (printemps 1574) est découvert, les principaux acteurs exécutés. Le maréchal François de Montmorency soupçonné est embastillé. Le comte Gabriel de Montgomery, qui a involontairement en tournoi blessé à mort Henri II et a débarqué dans le Cotentin avec des troupes anglaises, est pris et exécuté de manière spectaculaire.

Le mouvement des « Malcontents » rebondit à partir du Midi, sous l'impulsion du gouverneur du Languedoc, Henri de Montmorency-Damville, frère cadet de François, cousin de l'amiral Gaspard de Coligny, et brouillé avec Catherine de Médicis. Bien que catholique, mais modéré, il s'allie aux huguenots,



proposant aux Français des deux religions de les mener au combat contre les « oppresseurs » du royaume. Les hostilités ont lieu en Poitou, Dauphiné et Languedoc. Henri III refuse tout d'abord, en avril 1575, d'accéder aux requêtes des « Malcontents », mais le 15 septembre 1575, François d'Alençon s'enfuit de la Cour et revendique l'exercice du gouvernement à côté de son frère en excluant son entourage. La situation devient d'autant plus difficile que l'étranger, une fois de plus, s'en mêle : Henri de Condé a conclu

un accord avec Jean Casimir, fils de l'électeur palatin, qui s'engage à mobiliser 16 000 mercenaires. Cette invasion est arrêtée le 10 octobre 1575 par le duc de Guise à Dormans : au cours du combat, il reçoit une blessure au visage qui lui vaut le nom de « balafré ». Victoire temporaire, car les troupes allemandes envahissent la Bourgogne. L'armée d'Henri de Condé est rejointe par celle du duc François d'Alençon. Le parti protestant est renforcé par Henri de Navarre, qui s'est enfui de la Cour, après avoir renoué avec « la vraie religion ». Les princes disposent de 30 000 hommes, nombre supérieur à celui de l'armée royale. Le duc François

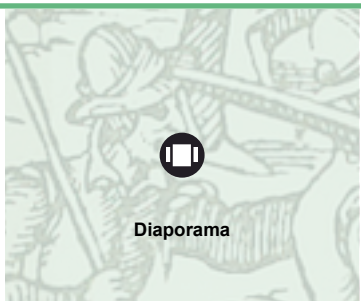
d'Alençon, catholique à la tête de troupes protestantes, hésite, sachant Paris fanatiquement guiscard. Mais sommé par le prince de Condé, il accepte de marcher sur Paris.

La négociation s'impose. Henri III signe à Étigny le traité de paix, appelé « paix de Monsieur ». L'édit de Beaulieu (6 mai 1576) atteste la victoire des « Malcontents ». Il est très avantageux pour les protestants, le plus libéral depuis le début des guerres. Il permet l'exercice du culte réformé dans tous les lieux du royaume, sauf à Paris et deux lieues alentour, la libre tenue de toutes leurs assemblées, l'admission à tous les emplois et charges, la création de tribunaux mixtes, des

chambres mi-parties dans chaque parlement. Tous les procès sont abandonnés, les biens saisis restitués. Les protestants peuvent avoir leurs cimetières. Promesse est faite de la convocation d'états généraux. Par contre, les protestants doivent payer, comme les catholiques et, comme dans le passé, une dîme au clergé. La religion catholique est rétablie partout, même dans les villes où le pouvoir protestant a désaffecté les églises. Mais surtout, les réformés reçoivent huit places de sûreté, sous la responsabilité du Prince Henri de Condé, qui après avoir reçu d'Henri III l'autorisation de rentrer dans son royaume, est nommé gouverneur de Picardie. Henri de Montmorency-Damville reste gouverneur du Languedoc, et le roi de Navarre, gouverneur de Guyenne. La Saint Barthélemy est désavouée. La puissance du duc François d'Alençon augmente en terres et en argent, devenant duc d'Anjou comme précédemment son frère, et héritier du trône.

Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme

Sixième guerre de Religion

mars 1577 - septembre 1577

Temps de paix

6 mai 1576

Édit de Beaulieu

Juin 1576

Formation de la première Ligue « de Péronne »

Nov. 1576

Ouverture des états généraux de Blois

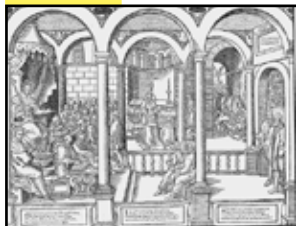
Abolition de l'édit de Beaulieu

Dès le début, l'édit de Beaulieu est difficile à appliquer et suscite des résistances. La légitimité du roi qui est considérée comme ayant cédé beaucoup trop aux protestants, est remise en cause. La cupidité des princes, les sommes énormes distribuées en compensation, en particulier au **duc François d'Alençon** et à Jean Casimir, asséchant le Trésor et augmentant la pression fiscale, indignent le petit peuple. L'insécurité et la misère du peuple sont récupérées par le clergé. Les catholiques, exaspérés, se regroupent en ligues défensives.

Les états généraux convoqués à Blois (novembre 1576) se déroulent dans un climat très défavorable aux huguenots, la quasi totalité des représentants étant catholiques. Le retour à une religion unique est exigé. Malgré l'opposition de certains pour lesquels le roi ne doit pas prendre parti pour une religion, l'État étant supérieur aux religions, la majorité des cahiers de doléances

exige l'interdiction des cultes protestants, l'expulsion des pasteurs, l'obligation d'assister aux cultes catholiques. L'édit de Beaulieu est aboli.

Pour le parti des Guise, la monarchie s'étant montrée incapable de lutter contre l'hérésie, une Ligue unissant seigneurs et cités doit se créer pour rétablir la paix. L'initiative est prise par le gouverneur de la Picardie, Jacques d'Humières, à qui la paix de Beaulieu enlève cette province pour la donner à **Henri de Condé** : c'est la première ligue dite de Péronne. Son but est de revenir à l'ancienne monarchie, et de restaurer les privilèges de l'Église de France. Le retour au passé est affirmé, l'idée de réformer l'État et le clergé est rejetée. Les catholiques sont mis en demeure d'entrer dans la Ligue. Les ligueurs se prêtent serment de fidélité. **Henri III** menacé, prend la tête des ligueurs, et déclare devant son conseil qu'il n'accepte dans son royaume qu'une seule religion.



Sixième guerre de Religion

mars 1577 - septembre 1577

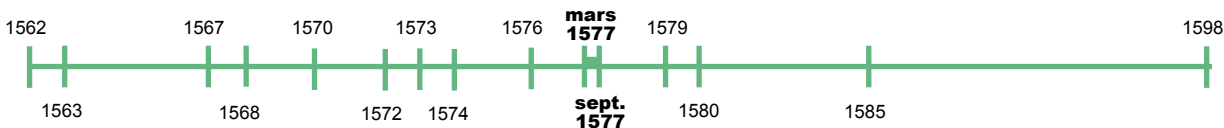
Temps de guerre

Mars 1577
Été 1577
sept. 1577

Soulèvements en Dauphiné et Provence
Pertes de villes protestantes (Charité-sur-Loire, Issoire)
Paix de Bergerac, confirmée par l'édit de Poitiers

L'abolition de l'édit de Beaulieu provoque la reprise des conflits, surtout en Dauphiné et en Provence. Le parti catholique semble avoir la possibilité de l'emporter. Le duc François d'Anjou, revenu à la Cour, chef de l'armée royale, reprend La Charité-sur-Loire, point stratégique pour le franchissement de la Loire, et se dirige vers l'Auvergne. Le siège d'Issoire, place de sûreté protestante, commence le 20 mai, et sa chute s'accompagne de scènes d'une extrême violence, une bonne partie de la population étant exterminée. Dans le Languedoc, **Henri de Montmorency-Damville**, qui se rallie au roi, s'oppose à François de Coligny, fils de l'amiral, et tente de reprendre Montpellier quand la nouvelle d'un accord de paix est connue.

En effet, faute de secours financier, les députés refusant au roi tout nouveau moyen financier, la négociation s'impose. La lassitude est générale, un compromis est trouvé, c'est la paix de Bergerac en septembre 1577, confirmée par l'édit de Poitiers. Il restreint les concessions précédentes de 1576, sans revenir à la sévérité de l'édit de Boulogne de 1573 : limitation du culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage, même dans les villes où les protestants dominent, réduction des tribunaux mixtes. Les protestants conservent les huit places de sûreté, mais pour une durée limitée à 6 ans. Quant aux ligues, elles sont dissoutes, car non seulement Henri III redoute le duc de





Guise, mais beaucoup pensent que le souverain ne peut être à la tête d'une ligue sans remettre en cause le principe de l'autorité royale qui doit être au dessus des partis. Une fois de plus, ces accords, qui ne donnent satisfaction à aucun des deux camps, ne peuvent être que des trêves.

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Diaporama

Septième guerre de Religion

1579-1580

Temps de paix

17 sept. 1577
automne 1578
28 février 1579

Édit de Poitiers

Voyage de Catherine de Médicis dans le Sud Ouest
Traité de Nérac

Dans beaucoup de places, l'édit de pacification n'est pas appliqué : les chambres mixtes ne sont pas rétablies, les lieux de culte ne sont pas accordés, toutes les ligues ne sont pas dissoutes.

Afin d'affermir la paix, Catherine de Médicis entreprend un nouveau voyage, pour rencontrer les différents partis, les principaux personnages, les gouverneurs. À l'automne 1578, elle se dirige vers le Sud-ouest et rencontre le roi de Navarre qui a réuni les députés des églises du Languedoc. À l'issue de négociations, le traité de Nérac signé le 28 février 1579 précise les conditions de la paix. Les protestants peuvent construire des temples dans les lieux où le culte est autorisé, une quinzaine de villes (au lieu de huit) leur sont attribuées pour une période de six mois. Les négociations se

déroulent au milieu de fêtes, d'intrigues galantes, d'où son nom de « guerre des amoureux ». « C'est à cause des intrigues amoureuses de Marguerite de Valois que les hostilités ont repris », selon Agrippa d'Aubigné.



Septième guerre de Religion

1579-1580

Temps de guerre

29 novembre 1579
Mai 1580

Prise de La Fère par Henri de Condé
Henri de Navarre s'empare de Cahors. L'Assemblée protestante de Montauban le reconnaît comme « protecteur »

26 novembre 1580

Siège de La Fère, Henri de Condé s'échappe pour regagner l'Allemagne
Traité de Fleix, qui confirme les édits de Nérac et Poitiers

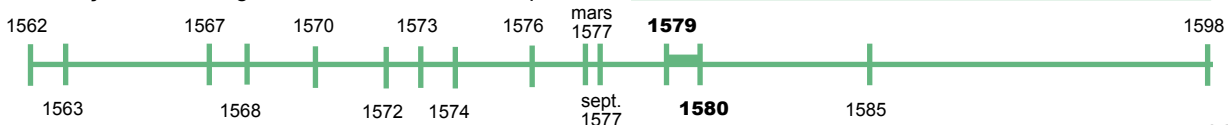
Cette septième guerre n'a pas l'ampleur des précédentes. En novembre 1579 le prince Henri de Condé s'empare de La Fère en Picardie dont il est gouverneur, mais où il n'est pas obéi par les catholiques. Les troubles recommencent en Dauphiné et en Provence ravagée par des bandes de pillards. En avril 1580, Henri de Navarre - alors chef du parti protestant depuis 1576 - s'oppose aux provocations du maréchal de Biron, lieutenant-général de Guyenne, et prend possession de la ville de Cahors après une bataille de trois jours, où son courage se déploie, dans un combat loyal, sans pillage. Mais le peuple huguenot et ses notables ne suivent pas, les troupes royales reprennent l'avantage. Henri de Navarre est enfermé dans Cahors, Henri de Condé dans La Fère d'où il s'échappe pour regagner l'Allemagne, François de Lesdiguières est vaincu en Dauphiné.

Quelques conflits sporadiques ont encore lieu jusqu'à la signature du traité de Fleix, le 26 novembre 1580, qui confirme l'édit de Poitiers. Les places de sûreté protestantes doivent être rendues dans un délai de six ans. Cette septième guerre paraît à beaucoup comme dérisoire, motivée par des intérêts et rivalités de personnes.



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Huitième guerre de Religion

1585 - 1598

Temps de paix

26 novembre 1580

10 juin 1584

Septembre 1584

17 janvier 1585

Traité de Fleix

Mort du duc d'Anjou. Henri de Navarre devient l'héritier du trône

Formation de la 2e ligue

Traité de Joinville entre les Guise et Philippe II

La huitième guerre de Religion est souvent présentée comme la guerre des trois Henri : **Henri III**, **Henri de Guise**, Henri de Navarre.

Ce dernier en sort vainqueur treize années plus tard.

La mort de **François d'Alençon**, duc d'Anjou et dernier frère du roi (10 juin 1584) fait d'Henri de Navarre l'héritier légitime du trône. La perspective d'un protestant sur le trône de France suscite la constitution de la seconde ligue ou « Sainte-Union » des catholiques, dont le chef est Henri de Guise, le Balafré. Il est accompagné par ses deux frères, Charles, duc de Mayenne et Louis, cardinal archevêque de Reims. Henri de Guise s'organise. Il signe

avec Philippe II (qui redoute l'appui d'Henri III aux calvinistes rebelles des Pays-Bas) le traité de Joinville (janvier 1585) qui lui assure un appui financier.



En mars 1585, il proclame la « Sainte Ligue offensive et défensive et perpétuelle... pour la défense et la conservation de la religion catholique apostolique et romaine, et l'extirpation des hérésies ». Les héritiers hérétiques de la famille des Bourbons sont exclus du trône, le cardinal Charles de Bourbon (frère d'Antoine et de Louis 1^{er}, prince de Condé) est proclamé le seul candidat sous le nom de Charles X. Cette déclaration déclenche la huitième guerre de Religion.

Huitième guerre de Religion

1585 - 1598

Temps de guerre

31 mars 1585	Proclamation de la « Sainte Ligue offensive et défensive »
7 juillet 1585	Traité de Nemours imposé à Henri III, qui révoque les édits précédents
1586	Succès du duc Anne de Joyeuse dans le Sud-ouest
20 octobre 1587	Défaite des troupes royales à Coutras
Oct.–nov. 1587	Victoire du duc de Guise sur les Allemands à Vimory (26 oct.) et Auneau (24 nov)
1587	Création à Paris d'une ligue roturière qui s'allie à celle des princes
9 mai 1588	Entrée à Paris du duc Henri de Guise
12 mai 1588	Journée des barricades. Fuite d'Henri III
15 juillet 1588	Signature de l'édit d'Union confirmant le traité de Nemours
23 déc. 1588	Assassinat du duc de Guise à Blois
24 déc. 1588	Assassinat du cardinal de Guise. Soulèvement d'Orléans et de Paris
5 janvier 1589	Mort de Catherine de Médicis
30 avril 1589	Rapprochement des deux Henri à Plessis-lès-Tours
2 août 1589	Assassinat d'Henri III par Jacques Clément Henri de Navarre devient roi sous le nom d'Henri IV
21 sept. 1589	Victoire d'Henri IV à Arques
Octobre 1589	Siège de Paris
14 mars 1590	Victoire d'Henri IV à Ivry
Mai- sept. 1590	Nouveau siège de Paris
1591	Paris aux mains des ligueurs et du duc Charles de Mayenne
1592	Campagnes de Normandie
25 juillet 1593	Abjuration d'Henri IV à Saint Denis
27 février 1594	Sacre d'Henri IV à Chartres
22 mars 1594	Henri IV entre à Paris
30 avril 1598	Édit de Nantes

La Ligue prend le contrôle du Nord de la France. Seules les villes du Midi, Bordeaux et Marseille, restent fidèles au roi. Le duc Henri de Guise impose à Henri III isolé dans Paris la signature du traité de Nemours (7 juillet 1585). L'édit qui en suit, enregistré au Parlement de Paris dès le lendemain, est un reniement de la politique de tolérance civile. Il supprime non seulement la liberté du culte, mais également la liberté de conscience. Il stipule que les calvinistes ont six mois pour choisir entre l'abjuration et l'exil, que les pasteurs sont bannis et que les places de sûreté doivent être rendues. Le roi de Navarre (futur Henri IV) est officiellement écarté de la succession, ce dernier point étant renforcé par une bulle du pape Sixte Quint. Les princes ligueurs reçoivent d'importantes pensions et places de sûreté.

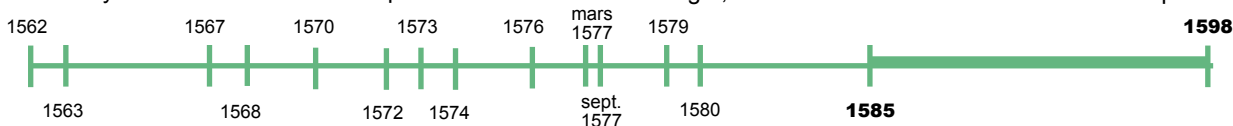


Les combats recommencent. Henri de Navarre tient les provinces du Midi. Il obtient le soutien d'Élisabeth II et des princes protestants du Danemark et d'Allemagne : il proclame que ces armées étrangères ne s'opposent pas au roi, mais à la tyrannie des Guise. Les opérations militaires

royales, dirigées par le duc Anne de Joyeuse dans le Sud-ouest entraînent à nouveau des actes de violence. Les exécutions des prisonniers, égorgés, sont célébrées par les prédicateurs catholiques. Par contre, la bataille de Coutras (20 octobre 1587) est une défaite de l'armée royale conduite par le duc Anne de Joyeuse, qui y perd la vie. Henri III fait rendre le corps à la famille, et assiste à une messe en l'honneur des ennemis tués.

À Paris, naît une ligue roturière qui s'allie à la Ligue des princes. Les bourgeois s'organisent, les chefs du mouvement appelés « les seize » en référence au découpage par quartier, s'activent. Libelles et pamphlets prolifèrent à la gloire des Guise. Le pouvoir royal est remis en cause. L'exécution de Marie Stuart (8 février 1587), reine de France puis d'Écosse, cousine des Guise, symbolise l'inhumanité de la Réforme. Cet acte déclenche des prédications enflammées, accusant

le roi d'être complice d'Élisabeth d'Angleterre. Alors qu'Henri III a interdit au duc Henri de Guise de revenir à Paris, ce dernier fait son entrée dans la ville le 9 mai 1588, acclamé par la foule. Conscient du danger, Henri III fait entrer dans la ville ses troupes





qui vont prendre position sur tous les lieux névralgiques. Les Parisiens sont pris de panique, craignant une Saint-Barthélemy à l'envers. Pour se défendre, la ville se soulève : c'est la « journée des barricades » (12 mai 1588). Les troupes royales sont bloquées par la foule, les gardes suisses sont massacrés, les ligueurs contrôlent la capitale. Henri III, humilié, se réfugie à Chartres et le 15 juillet 1588 signe l'édit d'Union, confirmant les dispositions de l'édit de Nemours. Le duc Henri de Guise est nommé lieutenant général des armées royales. Les plus extrémistes des catholiques triomphent.

La réunion des états généraux se tient à Blois. Le 18 octobre 1588, devant les délégués des trois ordres rassemblés, dominés par les ligueurs, le roi cède et prête serment de suivre l'édit d'Union pour abolir l'hérésie. Les ligueurs sont parvenus à imposer au roi de reconnaître, notion inouïe, que la religion l'emporte sur la loi salique pour désigner son successeur. Mais dans sa déclaration, le roi met également en garde les ligueurs, qui, loin de renforcer le catholicisme, le mettent en danger par leurs menées factieuses. Aussi, après avoir remanié son gouvernement,

le roi se décide à décapiter la Ligue, parti qu'il juge dangereux pour la monarchie et la paix. Le 23 décembre 1588, dans le château de Blois, le duc de Guise appelé par le roi est poignardé par les « Quarante Cinq » gardes du roi, son corps découpé est jeté dans la cheminée, pour éviter qu'il ne devienne la relique d'un martyr. Le cardinal de Guise est exécuté le lendemain, les membres de la famille des Guise arrêtés. La nouvelle de la mort du duc Henri de Guise se diffuse immédiatement. Le 24 décembre 1588, Paris prend les armes. Le 7 janvier 1589 la Sorbonne proclame la déchéance du « roi

tyran ». Les signes extérieurs de la monarchie sont détruits, les images du roi sont lacérées; on a recours aux ressources de la magie noire en perçant d'épingles son effigie. Des prières collectives de purification, des défilés de pénitents réunissent la population afin de refondre l'unité religieuse et de laver la souillure de l'hérésie. Henri III n'est plus le roi de la France, mais un tyran. La Sorbonne délie le peuple de son serment de fidélité au roi, certains recommandent de le tuer. Les députés au



Parlement de Paris restés fidèles au roi, sont insultés et arrêtés. Le duc **Charles de Mayenne** est nommé lieutenant général par les ligueurs. Cette position contre le principe de royauté, soutenant que c'est le consentement populaire qui fait le roi, est un basculement idéologique : les ligueurs reprennent les idées des monarchomaques des années précédentes, alors qu'inversement les protestants prennent parti pour la monarchie de droit divin et la règle de succession.

Henri III quitte Blois et se réfugie à Tours. La plupart des grandes villes de province, à l'exception de Bordeaux, Rennes, et des villes de la vallée de la Loire, sont aux mains des ligueurs. Henri III se rapproche du roi de Navarre, dont les troupes sont remontées jusqu'en Poitou. Ce dernier envoie Philippe Duplessis-Mornay signer une trêve avec Henri III, traité rendu public le 19 mars et enregistré au Parlement : les huguenots obtiennent la liberté de l'exercice du culte dans les places qu'ils occupent, et s'engagent à livrer au roi les villes dont ils s'empareraient. Le 30 avril, les



deux Henri se rencontrent au Plessis-lès-Tours, accueillis par la foule aux cris de « vivent les rois ». Leurs deux armées se joignent, elles comportent 40 000 hommes et montent vers Paris dont les forces sont très faibles. À Paris, les habitants se déchainent contre leur souverain qui a fait alliance avec les hérétiques.

C'est alors, le 1^{er} août 1589, que survient l'attentat du moine ligueur Jacques Clément : Henri III, poignardé au ventre, meurt dans la nuit, après avoir reconnu le roi de Navarre comme son successeur et l'avoir enjoint à abjurer et se faire catholique.



Henri de Navarre devient roi de France sous le nom d'Henri IV, mais il doit conquérir son royaume. Ses compagnons huguenots le poussent à prendre le trône sans changer de religion. Les pamphlétaires calvinistes sont devenus des ardents défenseurs du principe monarchique. Rapidement (août 1589), le nouveau roi publie une déclaration dans laquelle il promet de ne rien changer en matière religieuse, de limiter l'exercice du culte réformé

dans les lieux où il est déjà célébré, et de réunir un conseil chargé de l'instruire dans la foi catholique. En échange, les seigneurs doivent faire serment de fidélité, le reconnaissant comme leur prince naturel selon les lois fondamentales du royaume. Les réactions sont variées. Du côté catholique, de nombreux personnages, de grands parlementaires se rallient au nouveau roi : ces « politiques » sont hostiles aux Guise, aux Espagnols, et attachés, contre

le pape, aux libertés de l'Église gallicane. Ils veulent le retour à l'ordre, l'arrêt des violences. D'autres posent comme condition la conversion du roi. D'autres encore se retirent sur leurs terres et attendent. Certains rejoignent la Ligue. Les protestants sont désorientés.

Paris est encore aux mains des ligueurs, qui célèbrent le régicide, justifié par des pamphlets d'une terrible violence contre ce « suppôt de Satan couronné ». Pour eux, le nouveau roi est le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X. Un conseil général de l'Union est constitué autour du duc Charles de Mayenne, dernier des trois frères Guise. Ce conseil organise un véritable contre-État, s'attribuant tous les pouvoirs, en particulier la police et la levée des impôts. Ce conseil reconnaît les organisations ligueuses qui se créent dans la plupart des villes de province. Dominées par les notables locaux, elles gardent une certaine autonomie. Elles s'opposent violemment aux troupes royales, faisant parfois

régner la terreur comme à Marseille. Leur indépendance va jusqu'à ébaucher une Union du Sud-est avec le Lyonnais et la Provence.

Mais la Ligue n'a pas de véritable unité. Beaucoup de nobles restent réservés vis-à-vis de ces associations dominées par la bourgeoisie des hommes de loi, des marchands et des manieurs d'argent. Par ailleurs les rivalités existent parmi les chefs, beaucoup s'opposant à l'autorité croissante du duc Charles de Mayenne, lieutenant général de la Ligue.

Les années 1588 et 1589 voient Henri IV multiplier des actions en Normandie et autour de Paris. Vainqueur du duc Charles de Mayenne, à Arques, près de Dieppe (21 septembre 1589), les troupes royales, constituées de contingents protestants et catholiques, reprennent le siège de Paris, qui résiste. En mars 1590, la fameuse bataille d'Ivry (14 mars 1590), près de Dreux, ouvre la voie pour un nouveau siège de Paris : il dura près de six mois. Bien que les milices parisiennes soient fortes de

près de 50 000 hommes, les habitants sont angoissés. Les prédications exaltées et les processions spectaculaires de moines armés sont incessantes, avec l'encouragement du légat du pape. Des psaumes de pénitence sont chantés pour obtenir une protection divine. Le blocus autour de la ville est complet : la situation des Parisiens empire de jour en jour, faim et maladies tuent près de 30 000 habitants. Mais l'intervention des troupes espagnoles du duc de Parme, Alexandre Farnèse, oblige Henri IV à lever le siège en septembre 1590. Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1591, il essaie par la ruse d'entrer dans Paris en envoyant des soldats déguisés en marchands de farine, échec connu sous le nom de « Journée des farines ». Dans la ville, les prêtres continuent à entretenir un climat d'exaltation, avec des injures contre le roi. Un climat de terreur s'établit avec les exécutions des « politiques » ordonnées par le conseil des Seize : le premier président du Parlement, Brisson, accusé de tiédeur, est pendu. Les « enrégés »

de la Ligue rêvent d'une nouvelle Saint-Barthélemy. Ces excès prennent fin avec le retour du duc Charles de Mayenne, qui élimine les plus enrégés. Durant cette période, le cardinal de Bourbon, le roi Charles X des ligueurs, prisonnier des royaux, meurt (9 mai 1590).

Abandonnant le siège de Paris, Henri IV se retourne vers la Normandie. Il échoue à reprendre Orléans et Rouen où,



comme à Paris, les prédicateurs fanatisent le peuple. Il envoie une armée tenir ouverte la route vers les Pays-Bas et une autre empêcher le duc de Mercœur et ses alliés espagnols de déboucher de Bretagne. Il subit plusieurs défaites devant l'armée



de Charles de Mayenne aidée par les troupes espagnoles (Aumale février 1592). Un contingent anglais, venu secourir le roi, est passé au fil de l'épée. Par contre, sur le front sud, le duc Henri de Montmorency s'oppose aux forces de la ligue et menace Toulouse d'appartenance ligueuse. Dans le Sud-est, François de Lesdiguières s'oppose au duc Charles-Emmanuel de Savoie. Les états généraux de la Ligue, convoqués par le duc Charles de Mayenne, s'ouvrent au Louvre fin janvier 1593. Mais ils ne sont qu'une représentation

incomplète du royaume, de nombreuses provinces royalistes et protestantes n'ayant pas envoyé de délégués, d'autant plus qu'Henri IV les a déclarés illégaux. Seul le roi peut convoquer les états généraux. Malgré tout, les députés affirment que la loi fondamentale du royaume est non pas la loi salique, mais le principe de catholicité : ils doivent décider du choix d'un monarque catholique. Les envoyés espagnols essaient d'imposer la fille de Philippe II, l'infante Isabelle, petite fille d'Henri II et de **Catherine de Médicis**. D'autres candidats, ayant des Valois dans leur ascendance sont sur les rangs : le duc Philippe-Emmanuel de Lorraine, le duc Charles-Emmanuel de Savoie, le nouveau cardinal de Bourbon, (Charles, fils du prince de Condé, donc cousin germain du roi, neveu du vieux cardinal qui vient de mourir), un Guise (Charles de Lorraine ou encore Duc de Mayenne). Mais de nombreux parlementaires refusent l'élection de princes étrangers. Henri IV comprenant qu'il ne sera jamais accepté par



les catholiques, des pourparlers s'ouvrent en mai 1593 entre les représentants des ligueurs et ceux du roi ; la suspension des hostilités est décrétée. Henri IV confirme son intention d'abjurer et de se convertir après une instruction qu'il suit à partir de juillet. Le 25 juillet 1593, à Saint-Denis, un des hauts lieux de la monarchie française, il fait « le saut périlleux » et, vêtu de satin blanc, prononce sa profession de foi catholique devant l'archevêque de Bourges qui lui donne l'absolution. Dans les jours qui suivent, le roi proclame

une trêve générale et accorde son pardon à tous ceux qui le rejoignent. Les Français n'ont



pas connu la paix depuis huit ans. Les protestants se réunissent en assemblée à Mantes d'octobre à janvier 1594. Ils sont inquiets. Henri IV promet de rétablir l'édit de Poitiers de 1577 et la paix de Fleix. Les huguenots peuvent organiser partout leur

culte, même à la cour, de façon discrète. Il faut attendre le sacre royal à Chartres (27 février 1594) pour vaincre les réticences des Parisiens. Paris cède et ouvre ses portes à Henri IV le 22 mars 1594. Les Espagnols partent, les curés fanatiques disparaissent, le nombre de proscrits de Paris ne dépasse pas 140, la plupart se réfugiant aux Pays-Bas espagnols. Les décisions des autorités ligueuses sont abolies par le parlement de Paris. Le duc Charles de Mayenne est révoqué de sa charge usurpée de lieutenant général du royaume. Mais aucune exécution n'est ordonnée.

Dans tout le royaume, jusqu'en 1598, Henri IV parvient à arracher le ralliement personnel ou collectif de ses opposants par de nombreux « édits de réduction ». La clémence du roi facilite les ralliements : amnistie et maintien dans leurs places des ligueurs, promotion de certains des chefs, anoblissement de notables.

En se soumettant, le duc Charles de Mayenne perd son



gouvernement de Bourgogne, mais reçoit trois places de sûreté où le culte protestant est interdit. En Languedoc, Henri de Joyeuse obtient la lieutenance générale et le titre de maréchal de France. Ces ralliements s'accompagnent de largesses financières énormes. « Il eut la France entière pour environ 20 millions de livres » écrit Le Roux.

L'impôt va payer ces dépenses, ce qui explique le soulèvement antifiscal des paysans du Midi, les « croquants ». Au total, environ 700 ligueurs exclus du pardon royal trouvent refuge à l'étranger.

Il ne reste à Henri IV qu'à débarrasser la France des Espagnols dont de nombreuses troupes venues pour soutenir la Ligue sont encore présentes

en France. Le 17 janvier 1595, le roi déclare la guerre à l'Espagne. La Bourgogne ligueuse, par où passaient les troupes allant de l'Italie aux Flandres est réduite après de durs combats. Les ligueurs du Sud-ouest se rallient, Henri IV charge le jeune duc Charles de Guise de soumettre Marseille qui s'était érigée en république



catholique et indépendante, et François de Lesdiguières de remettre de l'ordre dans le Dauphiné contre les attaques du duc Charles-Emmanuel de Savoie. Reste en Bretagne le duc de Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine), qui allié aux Espagnols, menace Nantes, et dont les troupes se livrent au brigandage et à des atrocités. Sa soumission est obtenue moyennant de fortes sommes d'argent. Sur le front du Nord, où les Espagnols

tiennent de nombreuses villes, Henri IV, aidé par les troupes et l'apport financier des Anglais et Hollandais, remporte le siège d'Amiens. Avec la médiation du pape, la paix est signée à Vervins le 2 mai 1598, signant la fin de la domination espagnole en Europe.

Il ne reste plus à Henri IV qu'à mettre définitivement fin au conflit religieux par la proclamation de l'édit de Nantes, le 30 avril 1598.

POUR EN SAVOIR PLUS



Musée virtuel du Protestantisme



Éclairages

- les acteurs
- la population protestante
- la ligue
- l'état huguenot
- le pouvoir royal
- les violences
- les guerres étrangères



Diaporama

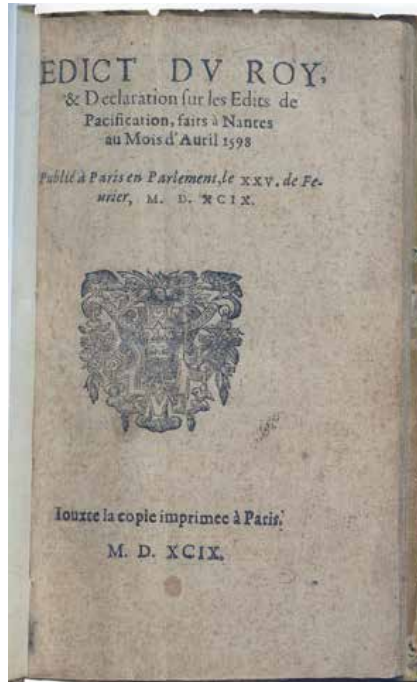
L'édit de Nantes

En 1598, la signature de l'édit de Nantes institue la coexistence religieuse entre catholiques et protestants, et met fin à 36 ans de guerre civile.

Imposé par Henri IV, son but immédiat est la paix civile, et le rétablissement de la confiance. Son objectif, avoué, reste l'unité religieuse du royaume. Dans le préambule, le roi souhaite que « l'établissement d'une bonne paix » permette à ses « sujets de la religion prétendue réformée » de revenir à la « vraie religion », la sienne, « la religion catholique, apostolique et romaine ».

Les documents de l'édit comportent quatre textes distincts :

- un premier brevet promet une subvention annuelle de 45 000 écus pour les besoins du culte protestant, et, surtout une rémunération des « ministres » (pasteurs) ;



- l'édit proprement dit, qui comporte 92 articles, est « perpétuel et irrévocable », ce qui signifie qu'il ne peut être modifié que par un nouvel édit ;
- un deuxième brevet assure aux protestants 150 lieux de refuge accordés pour 8 ans, dont 51 places de sûreté, dont les garnisons sont tenues par les protestants ;
- et un ensemble de 56 articles dits « secrets ou particuliers » de moindre importance réglant des situations locales.

Certaines dispositions de l'édit de Nantes sont favorables aux catholiques : la messe est rétablie partout, y compris au Béarn. Les services catholiques sont seuls autorisés dans la plupart des villes. Tous les bâtiments ayant appartenu aux catholiques leurs sont rendus. Les curés des paroisses perçoivent la dîme de la part des protestants selon la coutume.



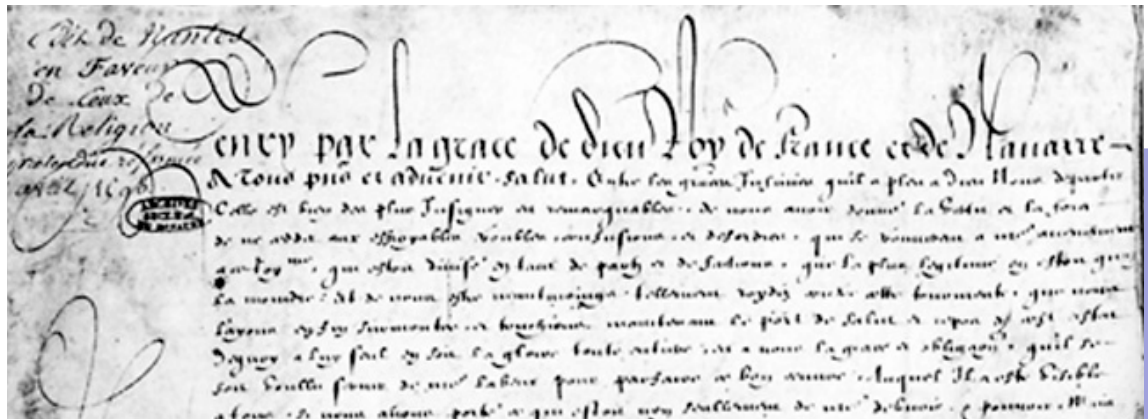
D'autres sont en faveur des protestants : octroi de la liberté de conscience, respect de l'organisation des synodes, égalité en matière d'éducation, égalité absolue d'accès à toutes dignités et charges publiques.

« exécrables »), interdiction des troubles, provocations, excitations du peuple, égalité devant la loi et la justice, liberté d'abjuration c'est-à-dire possibilité de changer de religion, garantie juridique grâce à des chambres mixtes, droit de retour des émigrés et de leurs enfants.



La pratique du culte protestant est limitée. Il est autorisé seulement dans certains lieux. Il est interdit là où il n'est pas explicitement autorisé, notamment à la Cour, à Paris, et à moins de cinq lieues de la capitale, ainsi qu'aux armées. L'édit comporte des dispositions générales : amnistie générale (sauf cas

L'enregistrement de l'édit est fait par les parlements. Certains y sont franchement hostiles : Henri IV doit l'imposer au Parlement de Paris, mais celui de Rouen attendra onze ans avant de le ratifier.



François Ier de Valois (1494-1547)



Neveu de Louis XII, il est le roi emblématique de la Renaissance française, humaniste-fondateur du Collège de France et constructeur du château de Chambord. Presque constamment en guerre contre Charles Quint, il est vainqueur à Marignan, mais battu à Pavie, abandonnant le Milanais à la paix de Cambrai (1529). C'est sous son règne que les idées de Martin Luther pénètrent en France, et sont condamnées par la Sorbonne dès 1521. Les premières persécutions contre les protestants commencent. Autoritaire, François Ier renforce son pouvoir sur les grands seigneurs et les parlements. D'une tolérance relative vis-à-vis des nouvelles idées de la Réforme, sous l'influence de sa sœur, Marguerite d'Angoulême, l'affaire des Placards en 1534 et les affiches injurieuses à l'égard de l'Eglise catholique, le décident à renforcer la répression. Il ne peut accepter, comme en Allemagne morcelée, la sécession de villes ou régions pour fait de religion. Le massacre des Vaudois, (1545), marque les dernières années de son règne.

Henri II de Valois (1519-1559)

Roi à 28 ans, il continue la lutte contre les Habsbourg. Après avoir repris la Savoie et le Piémont, la défaite de Saint Quentin l'oblige à y renoncer définitivement. Il accentue la répression contre les protestants et confisque leurs biens. En 1540, il demande la création d'une chambre spéciale au parlement, interdit l'émigration et surveille de près l'imprimerie. L'édit de Châteaubriant de 1551 codifie les différents types de supplices. Il est mortellement blessé au cours d'un tournoi organisé pour célébrer la paix avec Philippe II et le mariage de sa fille Elisabeth (« Isabelle » en Espagne). Considéré par le peuple comme le rempart contre les « luthériens », la mort du « roi chevalier » va entraîner le début du chaos. Ses quatre fils, dont trois se succèdent sur le trône de France, n'ont aucun héritier mâle.



Catherine de Médicis (1519-1589)



Fille de Laurent II de Médicis, duc d'Urbino. Elle épouse en 1533 le futur Henri II. Veuve en 1559, elle est régente de 1560 à 1563 pendant la minorité de Charles IX. Son rôle est essentiel pendant toute la période des guerres de Religion. Elle défend une politique de tolérance vis-à-vis des huguenots, en particulier par l'édit de janvier 1562. Persuadée de l'importance des alliances matrimoniales (sa fille Élisabeth épouse Philippe II, sa fille Claude épouse Charles III, duc de Lorraine), elle décide le mariage de sa fille Marguerite avec Henri de Navarre. Énergique, elle s'acharne à favoriser une entente entre protestants et catholiques, et avant tout à maintenir l'autorité royale. Elle défend la liberté de l'Église gallicane, elle s'oppose aux décisions du Concile qui veut renforcer les tribunaux ecclésiastiques pour juger les hérétiques, et au pape qui veut juger devant ses propres tribunaux les évêques français suspects d'hérésie. Jugée comme première responsable de la Saint-Barthélemy par les huguenots, les historiens du XIXe siècle répandent sa légende noire d'étrangère, entourée d'une coterie italienne, machiavélique. Plus rigoureuse, l'historiographie actuelle est en passe de la réhabiliter.

François II de Valois (1544-1560)

Fils aîné d'Henri II, il lui succède à l'âge de 15 ans. Marié à Marie Stuart, reine d'Ecosse, il laisse le gouvernement aux Guise, oncles de sa femme. Il meurt des conséquences d'une otite purulente chronique (probable « cholesteatome »). C'est pendant les dix-huit mois de son règne que les protestants s'organisent en parti politique, après l'échec de leur tentative d'enlèvement du roi lors de la « Conjuraison d'Amboise ».





Charles IX de Valois (1550-1574)

Deuxième fils d'Henri II, il succède à son frère à l'âge de 10 ans, d'où la proclamation de sa mère, Catherine de Médicis, comme régente. Son règne couvre les 4 premières guerres de Religion et la Saint-Barthélemy. Passionné de chasse, de caractère souvent fantasque, son comportement apparaît contradictoire, alternant violences et prudence vis-à-vis des protestants. Il meurt d'une atteinte pulmonaire.

Henri III de Valois (1551-1589)

Troisième fils d'Henri II, il est, contrairement à ses frères, adulte lorsqu'il accède au pouvoir en 1574. Précédé d'une réputation militaire acquise lors du siège de La Rochelle, Henri III est intelligent, bon orateur, enclin à la conciliation. Sa santé est fragile, il aime le luxe, les bijoux, adore la danse. Pour restaurer la majesté royale, il établit un protocole très précis de la vie de la cour, fixant les règles de l'étiquette, mettant le roi au-dessus de tous. L'entourage royal est constitué par les compagnons des années de guerre, et la progressive ascension des « mignons » comme Anne de Joyeuse et le futur duc d'Epéron (Jean-Louis de Nogaret de La Valette) qui accumulèrent charges et honneurs. Henri III les utilise comme écran vis-à-vis des princes et de la noblesse. Leur élégance et les proclamations d'amitié passionnée que leur donne le roi – à l'origine d'accusations infondées d'homosexualité – témoignent d'un idéal d'harmonie censé élever la stature royale. Mais le mouvement des « Malcontents », les manœuvres de son frère le duc François d'Alençon, les pamphlets contre le pouvoir royal, le déficit des finances, l'assassinat du duc Henri de Guise, ses hésitations vis-à-vis des protestants et son rapprochement avec Henri de Navarre, précipitent son assassinat.





François de Valois (1555-1584) duc d'Alençon, puis duc d'Anjou

Quatrième fils d'Henri II, devient l'héritier présomptif de la couronne en 1574, après le couronnement de son frère Henri III. Ambitieux, jaloux de son frère, voulant obtenir la lieutenance du royaume, il prend la tête des « Malcontents », fomentant plusieurs complots, en particulier après la mort de Charles IX et avant le retour de Pologne du futur Henri III. Réconcilié avec son frère, il devient un des hommes les plus riches du royaume. Après l'échec d'un mariage avec Elizabeth d'Angleterre, il est choisi par les Pays-Bas comme protecteur de leur liberté et devient duc de Brabant et comte de Flandre en 1580. Sa décision de prendre par la force la ville d'Anvers est un échec et entraîne la fuite de son armée. Il meurt de tuberculose en 1584, sans héritier, ce qui fait d'Henri de Navarre l'héritier du trône.

Diaporama



Très ancienne maison d'Ile-de-France, sa puissance vient de plusieurs glorieux chefs militaires qu'elle donne au royaume.



Anne de Montmorency (1493-1567)

Premier duc, est un compagnon de guerre de François Ier, qui le fait connétable en 1538. Commandant les troupes royales lors de la première guerre de Religion, il est tué à la bataille de Saint-Denis. Deux de ses neveux se convertissent au protestantisme : Gaspard de Coligny, amiral de France, assassiné lors de la Saint Barthélemy, et son frère cadet François d'Andelot.

Henri de Montmorency (1534-1614)

Second fils du connétable, d'abord comte de Damville, devient 3e duc de Montmorency à la mort de son frère. Gouverneur du Languedoc, il prend la tête des Malcontents à la fin de 1574. En 1585, Henri III le démet de ses fonctions en Languedoc. Contre la deuxième Ligue, il s'allie à Henri de Navarre qui le fera connétable en 1593.



François de Montmorency (1530-1579)

Deuxième duc, fils du connétable, plutôt conciliant à l'égard des protestants, se rapproche du duc d'Alençon et est emprisonné à la Bastille sur ordre de Catherine de Médicis.

Les Bourbons descendent de Saint Louis en ligne directe ; ce sont des princes du sang. Ils ont la préséance sur tous les autres gentilshommes du royaume et sont membres de droit du Conseil du roi.



Antoine de Bourbon (1518-1562)

Duc de Bourbon et de Vendôme, premier prince du sang. Marié à Jeanne d'Albret reine de Navarre, convertie au protestantisme en 1560, il restera catholique. Il est tué au cours du siège de Rouen. Il est le père du futur Henri IV.

Charles de Bourbon (1523-1590)

Cardinal de Bourbon, futur Charles X des Ligueurs.



Louis de Bourbon, (1530-1569)

Premier prince de Condé, frère cadet d'Antoine de Bourbon converti au calvinisme en 1558, il prend la tête du soulèvement protestant en 1562. Prisonnier à la bataille de Dreux, il négocie la paix d'Amboise qui met fin à la première guerre. Il est tué par un officier du duc d'Anjou à la bataille de Jarnac.

Henri de Bourbon (1552-1588)

Deuxième prince de Condé, fils de Louis. Contraint d'abjurer le protestantisme lors de la Saint-Barthélemy, il parvient à se réfugier en Allemagne où il recrute des troupes. En juillet 1574, il est déclaré « chef, gouverneur général et protecteur des Églises réformées », rôle dévolu à Henri de Navarre en 1576 après le retour de ce dernier à la foi calviniste. Officiellement gouverneur de Picardie depuis 1573, hostile à toute réconciliation, il résiste à l'armée royale. Il meurt de maladie, peut-être empoisonné par sa seconde épouse.



Descendants de la maison de Lorraine, les Guise sont des princes français depuis 1516. Leurs biens et nombreux fiefs se répartissent entre la Mayenne, la Normandie, la Picardie, les Flandres et la Lorraine.



François de Guise (1520-1563)

Duc de Guise, époux d'Anne d'Este, petite fille de Louis XII, est nommé par Henri II lieutenant général du royaume en 1557. La prise de Calais en 1558 lui assure la réputation d'un des meilleurs chefs militaires de l'époque. Son influence sur la marche du royaume est à son apogée sous le règne de François II. Il prend la tête du parti catholique et il est responsable du massacre de Wassy (mars 1562) qui ouvre la première guerre de Religion. Il est assassiné le 18 février 1563 devant le siège d'Orléans par un gentilhomme protestant, Jean de Poltrot de Méré.

Henri de Guise (1550-1588)

Duc de Guise, fils de François, participe aux 2e et 3e guerres de Religion, en particulier la bataille de Jarnac où fut tué Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il est soupçonné d'avoir été le commanditaire du meurtre de l'amiral de Coligny. Il emporte la bataille de Dormans (octobre 1575) contre les reîtres du comte palatin Jean-Casimir (bataille au cours de laquelle il reçoit sa fameuse balafre). Il prend en 1585 la tête de la Ligue (la 2^{ème} Ligue « nobiliaire »). Le 9 mai 1588, malgré l'interdiction d'Henri III, il fait une entrée triomphale à Paris, suivie de la révolte parisienne contre le roi. Par l'édit d'Union (juillet 1588), il est nommé lieutenant général des troupes royales. Sa montée en puissance menaçant la monarchie, Henri III le fait assassiner le 23 décembre 1588 à Blois pour crime de lèse-majesté. Son premier frère, Louis, cardinal de Lorraine (1555-1588) est exécuté le lendemain.

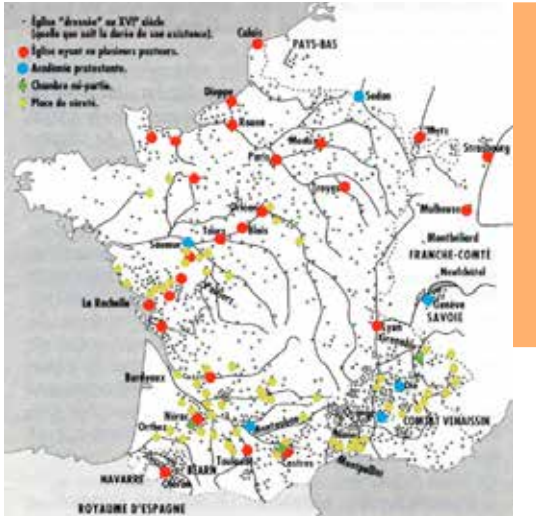


Charles de Lorraine (1554-1611)



Duc de Mayenne est le deuxième frère d'Henri. Gouverneur de Bourgogne, il succède à son frère Henri comme chef de la deuxième Ligue. À Paris, il est débordé par les Seize, mais sait imposer son autorité à la fin de 1591. Il se rend au roi Henri IV en janvier 1596.

La population protestante



En 1559, à la mort d'Henri II, les adhésions se multiplient, le nombre d'églises « dressées » avoisine les 1 400. On chiffre généralement à 2 millions le nombre de protestants, soit 10% de la population. Les communautés calvinistes sont dispersées dans tout le royaume, mais prédominent largement dans le Sud, formant un croissant de la Saintonge à Lyon : Saintonge, sud du Poitou, Guyenne, Gascogne, Béarn, Bas-Languedoc, Cévennes,

Vivarais, Dauphiné. D'autres communautés existent en Normandie, (Caen, Rouen), ainsi qu'à Lyon et Paris.

Près de la moitié de la noblesse épouse la nouvelle religion, en particulier dans la haute noblesse, avec de grands noms qui font partie de droit du Conseil du roi. Si **Antoine de Bourbon** reste indécis, alors que sa femme Jeanne d'Albret est une protestante convaincue, son frère **Louis de Bourbon**, prince de Condé, s'est converti en 1558, de même que les trois frères Chatillon, neveux du connétable **Anne de Montmorency** : l'amiral Gaspard de Coligny, François d'Andelot, chef militaire prestigieux, et Odet cardinal prince de Beauvais qui devient en 1561 le « cardinal protestant ». Ils sont suivis par des représentants de lignages prestigieux : les La Rochefoucauld, Rohan, La Trémoille, Lévis, Crussol-Uzès, Caumont-Laforce, entraînant avec eux un grand nombre des habitants des villes et





villages dont ils sont les seigneurs. Jeanne d'Albret est un cas particulier : appliquant le principe « *cujus regio ejus religio* », elle supprime en 1565 le catholicisme dans son royaume de Navarre et dans le Béarn, instituant un protestantisme d'État.

Religion du Livre, de la Parole, le protestantisme se développe surtout dans les villes et les

bourgs, où se diffusent bibles et livres. L'adhésion à la Réforme concerne toutes les catégories professionnelles, mais avant tout les couches supérieures de la société sachant lire et écrire. La paysannerie est très peu touchée, de même que le « petit peuple » des villes, notamment à Paris. On y trouve des membres du clergé, modestes curés, moines, vicaires, mais aussi des prélats : certains restent catholiques, mais prônent la tolérance ; d'autres sautent le pas et se convertissent.

Les hommes de loi sont particulièrement nombreux : magistrats, officiers royaux, membres des parlements, avocats, notaires, prennent souvent des responsabilités comme pasteurs, diacres ou anciens. Plus bas, dans la hiérarchie de l'époque, procureurs, avoués, huissiers, sont d'ardents partisans de la nouvelle religion.

A côté de ces notables, on trouve de très nombreux commerçants, surtout dans les grandes villes de commerce international : Rouen, Nantes, Bordeaux et La Rochelle. Les artisans représentent une grande partie, peut-être la moitié, des calvinistes, et sont ceux qui, refusant d'abjurer, s'exilent dans les pays du Refuge.

« Le rôle des femmes a souvent été souligné » (Le Roux). Responsables de l'éducation des enfants, elles peuvent faciliter la diffusion des idées nouvelles, et jouent un rôle important de médiation entre catholiques et protestants. Dans la haute noblesse, Louise de Montmorency par son remariage avec Gaspard de Coligny, maréchal de Chatillon, père des trois frères passés au protestantisme, joue un rôle d'interface avec le clan Montmorency.

Louise de Clermont et son époux Antoine de Crussol sont deux piliers du parti huguenot : bien que reconvertie au catholicisme après la Saint-Barthélemy, confidente de la reine mère, elle reste une intermédiaire avec les réformés.



La Ligue



La première Ligue, dite de Péronne, naît suite à l'attribution de 8 places de sûreté aux protestants par la paix de Beaulieu en 1576. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, refuse de remettre la ville aux protestants et lance un appel pour défendre la religion catholique. La Ligue se diffuse à toute la France. Les ligueurs se déclarent bons et loyaux serviteurs du roi Henri III à condition qu'il défende « la sainte Église catholique et romaine ». Le duc **Henri de Guise** organise la Ligue à Paris. Pour la neutraliser, Henri III en prend la tête.

En août 1589, après l'assassinat d'**Henri III**, une deuxième Ligue s'organise. Les ligueurs, considèrent le cardinal de Bourbon (alors prisonnier du roi) comme le nouveau roi, sous le nom de Charles X. Les régions où les ligueurs peuvent faire jeu égal

avec les royaux sont l'Île-de-France, la Normandie, l'Orléanais, la Champagne et le Lyonnais. Plus de la moitié des évêques est acquise à la Ligue. Un conseil général de l'Union est créé, comprenant 40 membres où dominent les magistrats, le Conseil des Quarante. Le duc de Mayenne, rentré à Paris le 12 février, se proclame chef de l'Union et comme un souverain s'entoure d'un Conseil d'État chargé de l'assister. À Paris, le conseil des Seize est chargé de la police et veille à lever les subsides dans la capitale. Dans chaque quartier, un conseil de 9 personnes sert de relais entre les institutions centrales et la base du mouvement. La Ligue est plus roturière que plébéienne, comportant près de la moitié d'hommes de loi et un tiers de marchands, les gens du peuple étant très minoritaires avec moins de 10% d'artisans. Véritable Comité de Salut public, elle fait au nom de la religion régner la terreur à Paris.

La Ligue est un mouvement de révolte des notables des villes. L'Union ne séduit guère la noblesse dont plus de la moitié se tient dans l'expectative, en attendant de voir qui sera le vainqueur.

Pour beaucoup d'historiens, la Ligue a un caractère authentiquement révolutionnaire, certes réactionnaire, mais contestataire, rêvant d'une société basée sur la pureté de la foi.

L'état huguenot

La constitution de l'Union des protestants du Midi établit un véritable gouvernement parallèle, qui reprend le schéma institutionnel ébauché dès 1562 à Nîmes. En décembre 1573, l'assemblée réunie à Millau précise l'organisation du parti huguenot.

Au sommet trois pouvoirs s'équilibrent : une assemblée générale qui réunit tous les six mois les députés des assemblées provinciales Cette assemblée générale élit un conseil permanent de quatre membres, et un chef militaire. Elle possède les pouvoirs dévolus au roi : lever les impôts, mandater les ambassadeurs, décider de la guerre, édicter lois et ordonnances et parfois rendre la justice.

A l'échelon local, les assemblées provinciales, formées par les représentants des villes et des villages se réunissent tous les trois mois, nomment un conseil permanent de cinq personnes et un

gouverneur militaire. Tous les députés doivent prêter serment à l'Union protestante. La notion d'une structure fédérale est totalement nouvelle, car c'est l'assemblée qui désigne son « protecteur », même si la tradition monarchique conduit à désigner un prince du sang : en juillet 1574, l'Assemblée de Millau désigne le prince Henri de Condé comme « chef, gouverneur général et protecteur des Églises réformées ». Il est remplacé de 1574 à 1579 par Henri de Montmorency-Damville, allié catholique de l'Union, puis par Henri de Navarre après son évasion de la cour.



Cette Union rassemble les habitants du Poitou, du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné et du Massif central. Elle est à connotation urbaine, voire populaire avec comme objectif principal le maintien de la morale publique. Ce « règlement » veut ménager la population catholique « paisible ». Un véritable État dans l'État est ainsi créé, basé sur un système d'assemblées politiques, très proches de l'organisation des Provinces-Unies hollandaises.

Le pouvoir royal

Le temps des guerres de Religion va voir évoluer les idées sur le pouvoir royal et ses modalités, en fonction des convictions – mais aussi des intérêts - des deux partis, pour aboutir avec Henri IV à la notion nouvelle de monarchie absolue.

La tradition voit dans la loi un principe directement issu de Dieu, dont le roi est le garant ou l'interprète, et c'est au nom de Dieu que le roi rend sa justice. Pour François Ier, il est évident que la Réforme « tend au renversement de la monarchie divine et humaine ».

En août 1563, lors d'une séance au parlement de Normandie, Michel de l'Hospital confirme que le monarque est la seule source de la loi et que tous ses sujets, y compris les magistrats des cours souveraines, lui doivent une obéissance absolue. Mais ce pouvoir n'est pas illimité, il est modéré par la foi chrétienne, la justice et les lois fondamentales du royaume, permettant ainsi d'éviter la tyrannie.

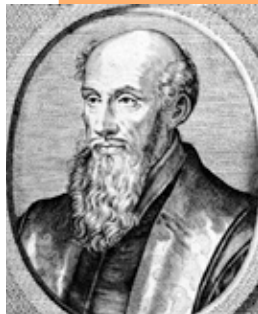
Après la mort d'**Henri II** (1519-1559), le pouvoir royal s'affaiblit ; **François II** (1554-1560) adolescent maladif, délègue le pouvoir au **duc Henri de Guise** et son frère, le cardinal **Charles de Lorraine**.

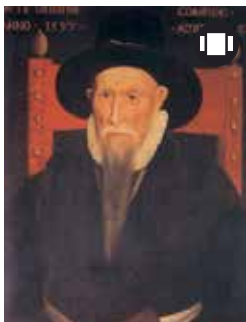
Après l'avènement d'**Henri III**, de nombreux écrits s'attaquent aux mauvais conseillers qui entourent le

roi, en particulier l'entourage italien de la régente. Puis certains publicistes calvinistes remettent en cause la notion de monarchie : il faut distinguer la personne du prince, temporelle et mortelle, de la dignité monarchique elle-même.

Le rôle des institutions représentatives, comme les états généraux est souligné dans l'exercice de la souveraineté. Le roi est perçu comme un magistrat, supérieur, mais non plus comme un personnage d'essence différente. Un droit à la résistance est évoqué.

Le terme de « monarchomaques » désigne les partisans de cette thèse, avec plus ou moins de nuances.





Pour le juriste protestant François Hotman, le pouvoir revient au peuple, représenté dans une assemblée ou diète. Le rôle d'intermédiaire entre le peuple et le roi est le fait des conseillers, grands seigneurs et magistrats. L'autorité des lois limite la puissance du roi. Le pouvoir du roi est tempéré par un conseil rassemblant les princes du sang et par

la consultation régulière des États. Théodore de Bèze défend la théorie du contrat unissant Dieu, le roi et la communauté. La véritable souveraineté est détenue par le peuple, qui la délègue aux « magistrats inférieurs », (seigneurs détenteurs de fiefs à titre héréditaire) ou à des officiers municipaux élus (maires, consuls, échevins), et qui veillent à ce que le roi gouverne dans le respect des lois fondamentales du royaume. Les États généraux désignent les principaux officiers de la couronne et peuvent les déposer en cas de forfaiture. « Les magistrats ont été créés pour le peuple et non le peuple pour les magistrats ». De même, la résistance au tyran est légitime. Un ouvrage, probablement dû à Philippe Duplessis Mornay, distingue le prince de la fonction royale, et réaffirme que la souveraineté appartient au peuple. Il refuse l'idée que le roi soit une personne sacrée : « la puissance de Dieu est infinie, celle des rois

non ». Émanation de la communauté, les états généraux nomment les magistrats, décident de la paix et de la guerre, font les lois et lèvent les impôts. Ces idées sont diffusées par les calvinistes, et sont d'abord violemment critiquées par le parti catholique. Mais, basculement de l'histoire, elles sont reprises plus tard par les ligueurs pour justifier l'assassinat d'**Henri III**, alors que les protestants prennent une position exactement inverse pour justifier l'avènement d'Henri IV. Celui-ci va faire évoluer la notion de pouvoir royal vers un pouvoir absolu (le terme de « monarchie absolue » n'apparaît que plus tard). En janvier 1586, s'adressant au clergé, Henri de Navarre déclare « c'est Dieu qui dispose des rois et des royaumes », jetant les bases d'un absolutisme gallican, hostile à toute interférence du Saint-Siège dans les affaires intérieures françaises. La clémence, le pardon des fautes, la réconciliation sont autant de témoignages de la grandeur royale. Le caractère autoritaire du régime, incarné par la seule personne du roi, est illustré par le fait que contrairement aux Valois, Henri IV ne réunit qu'une fois les représentants du royaume, en novembre 1596 à Rouen. La restauration de l'État est son fait, le rôle des officiers et magistrats est minoré, leur obéissance doit être complète. Il ne se rend qu'une fois au parlement de Paris en mai 1597, pour vérifier les édits favorables à l'entourage de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées. La construction juridique de l'autorité monarchique est établie. Le caractère indivisible de la souveraineté royale est affirmé. Lieutenant de Dieu sur la terre, défenseur de la patrie contre les ennemis étrangers, le monarque est célébré comme le garant de la stabilité politique.

Les violences

Les guerres de Religion ont une singularité : la violence, sous ses formes les plus extrêmes. Intolérance et fanatisme empruntent les couleurs de la religion. Un « théâtre de cruautés » est censé édifier catholiques et protestants dans la vraie foi, et du côté protestant inculquer le sens du martyre.

« Ces formes de violence sont celle d'une époque qui trouve dans la souffrance et la mort, mais aussi dans la foi, l'espérance et la joie du croyant son pain quotidien » (J. Garrisson).



Du côté protestant, l'icônoclasie est la marque de la première guerre de Religion. Les huguenots se livrent à une violence « pédagogique » touchant des cibles exemplaires. Plus qu'aux personnes, ils s'en prennent aux objets, aux églises, aux tombeaux et aux images.

Les cathédrales sont pillées, leurs objets précieux fondus. Les sanctuaires sont profanés. Les croix sont détruites, les crucifix sont traînés dans les rues avant d'être décapités. Les hosties sont jetées aux chiens, les porcs envahissent les églises. Le culte royal est une autre cible, les huguenots contestant la dimension sacrale du pouvoir monarchique. Le tombeau de Louis XI est profané : tombe violée, statue décapitée, et à Bourges, la dépouille de Jeanne de France, fille de Louis XI est exhumée, son corps dépecé, brûlé. Par contre, les actes de violence du baron des Adrets, dirigés contre les

personnes dans la vallée du Rhône et en Dauphiné avec exécution de centaines d'entre elles, sont condamnés par Jean Calvin.

Du côté catholique, pour extirper l'hérésie, la violence prend toutes les formes imaginables : calvinistes jetés nus dans les rivières, lapidés, victimes émasculées, éventrées, nez et oreilles coupés, yeux crevés avant d'être pendus. Ces actes ont un caractère rituel, la cruauté a valeur d'exemple, les huguenots étant considérés comme des suppôts de Satan. Cette violence, qui se manifeste dès la première guerre de religion, se retrouve, plus ou moins intense, dans les guerres ultérieures, mais elle atteint son maximum dans les massacres de la Saint-Barthélemy. Les récits témoignent de l'horreur de cette violence collective insensée qui n'épargne personne, vieillards, femmes et enfants. Lors du siège de Paris, les meneurs et pamphlétaires de la Ligue se déchaînent et font régner une véritable terreur.



La guerre étrangère

L'intervention étrangère dans la guerre civile française est une des constantes des guerres de Religion. Il est du reste difficile de tracer une démarcation nette entre guerre civile et conflit extérieur. La France est le terrain où s'affrontent, par partis interposés, les rivalités européennes.



Entamée au début du XVI^{ème} siècle, la lutte entre Français et Espagnols pour la suprématie en Europe occidentale se poursuit jusqu'en 1559. La France, affaiblie après la défaite de Saint-Quentin en 1557 et Gravelines en 1558 signe le traité de Cateau-Cambrésis le 3 avril 1559. Signé avec l'Espagne, ce traité met fin à l'aventure italienne. La France doit rendre au duc Emmanuel-Philibert de Savoie, alors allié de l'Espagne, les dernières places

du Piémont, du Charolais, du Bugey et de la Bresse. Il doit également renoncer à ses prétentions sur la Franche-Comté. Élisabeth, la fille d'**Henri II** est mariée à Philippe II et Marguerite la sœur du roi au duc de Savoie. Le traité marque également l'accord des deux puissances face à l'hérésie.

La partie anglaise du traité avec la jeune reine Elisabeth I^{ère} règle le problème de Calais, qui reste français en échange d'une énorme somme d'argent.

La guerre avec l'Espagne

L'Espagne de Philippe II, est devenue la première puissance d'Europe. Pour Philippe II, l'essentiel est de rétablir sa souveraineté sur l'ensemble des Pays-Bas et de détruire la puissance navale des Anglais, qui menacent ses possessions à Saint Domingue, Cuba et les Açores.

Dans les Pays-Bas, partie de l'empire espagnol, passée au protestantisme, la répression (plus de 1 300 exécutions entre 1523 et 1566) entraîne la



révolte de la population, les opprimés étant traités de « gueux ». L'accentuation de la répression, ordonnée par Philippe II et exécutée par le duc d'Albe à partir de 1567 déclenche l'indignation : un tribunal spécial, le conseil des troubles, prononce un millier de condamnations à mort et onze bannissements. Il s'en prend à l'aristocratie, fait exécuter les comtes d'Egmont et de Hornes, deux nobles catholiques partisans de la tolérance. Le prince d'Orange, Guillaume de

Nassau, converti au protestantisme, passe en 1568 un accord d'entraide avec **Henri de Condé** et Gaspard de Coligny. Il participe aux combats en France, et son frère Louis de Nassau, calviniste convaincu, assiste au synode de La Rochelle en 1571. Gaspard de Coligny essaie de convaincre **Catherine de Médicis** de soutenir les rebelles, mais devant l'importance des armées espagnoles (dont la flotte a emporté la bataille de Lépante contre les Turcs, le 7 octobre 1571) la régente repousse ces conseils.

Grâce à l'or et l'argent venus des conquêtes américaines, la puissance financière de l'Espagne est considérable. Elle lui permet d'acheter la complicité des princes, de payer des armées, d'entretenir un réseau d'agents et d'espions qui sont très actifs auprès des ligueurs. Le duc **Henri de Guise**, fortement endetté, touche d'importantes sommes d'argent.

En effet, Philippe II s'inquiète des relations qu'Henri III entretient avec les rebelles des Pays-Bas. Cambrai, dont le seigneur est le roi

d'Espagne, est annexé à la France par un arrêté du parlement début 1585. Par le traité de Joinville (17 janvier 1585), Philippe II accepte de défendre les prétentions du cardinal de Bourbon au trône de France et de financer son parti à hauteur de 600 000 écus. En échange, les ligueurs promettent d'éradiquer le protestantisme, de faire appliquer dans le royaume les décrets du Concile de Trente et de soutenir le combat des Espagnols aux Pays-Bas. Philippe II favorise l'élection du



pape Sixte-Quint en septembre 1585, qui condamne aussitôt Henri de Navarre, l'excluant de la succession à la couronne.

Pendant le siège de Paris, les envoyés espagnols entretiennent le moral des défenseurs. L'armée d'Alexandre Farnèse dégage provisoirement le siège en août 1590, puis ses troupes remontent vers les Flandres. Les renforts espagnols soutiennent le duc de Mercœur maître de la Bretagne, et le duc de Joyeuse en Provence. Toutes les provinces périphériques, la Savoie et la Lorraine, sont gagnées par l'or espagnol, favorisant les risques de sécession.

Aux états généraux de la Ligue en janvier 1593, les Espagnols proposent l'élection de l'infante Isabelle, fille de Philippe II et d'Élisabeth de Valois, petite fille d'Henri II et de Catherine de Médicis. En échange, ils promettent au duc de Mayenne, lieutenant général de la Ligue, la Bourgogne et la Picardie. La proposition est rejetée.

C'est encore le duc de Mercœur qui, grâce au soutien espagnol,

continue à s'opposer à Henri IV. Il passe avec Philippe II plusieurs traités reconnaissant l'infante Isabelle comme reine de France.

La guerre avec l'Angleterre

De son côté, l'Angleterre est très attentive à ce qui se passe en France. Elle craint que les Espagnols utilisent les ports des Pays-Bas pour diriger des attaques contre les ports anglais. Elle redoute que la flotte espagnole menace sa supériorité navale, voire même son territoire (comme l'avait fait l'Invincible Armada). Conquise à la Réforme, elle aide, dès la première guerre de Religion, le parti huguenot par l'envoi d'argent et de troupes. Par le traité d'Hampton-Court, le 20 septembre 1562 elle promet une aide militaire et financière, Henri de Condé accepte de lui livrer un port sur la Manche. Un corps expéditionnaire de 6 000 soldats débarque au Havre. Henri de Condé et Gaspard de Coligny, au cours de la troisième guerre de Religion, signent en



août 1568 une nouvelle alliance avec Élisabeth I^{ère} qui finance l'expédition du comte palatin Wolfgang, duc de Deux-Ponts, en Bourgogne au printemps de 1569.

La guerre avec les principaux allemands

Les princes calvinistes d'Allemagne vont intervenir. Henri de Condé obtient le soutien du landgrave Philippe de Hesse. Un autre calviniste, le comte palatin Frédéric III, luthérien passé au calvinisme, participe aux luttes des protestants. Au cours de la deuxième guerre de Religion, il envoie en France, à travers la Lorraine, près de 10 000 reîtres. Son fils, Jean-Casimir, calviniste convaincu, entre en 1576 en France, avec 4 000 cavaliers. Ses troupes font jonction avec celles du duc d'Alençon.

Enfin, des mercenaires de toute l'Europe sont recrutés : Anglais, Allemands et « Albanais », pour les protestants, Italiens et Espagnols pour les royaux, Suisses pour les deux partis.

Bibliographie

La bibliographie est immense. Elle peut être trouvée dans les ouvrages ci-dessous, qui ont largement inspiré le texte de cette application.

- Bernard Cottret, *1598, l'Édit de Nantes*, Perrin, 1997
- Janine Garrisson, *Les protestants au XVI^{ème} siècle*, Fayard, 1997
- Janine Garrisson, *Henri IV*, Seuil, 2008
- Nicolas Le Roux, *Les guerres de Religion 1559/1629*, Belin, 2009
- Pierre Miquel, *Les guerres de religion*, Fayard, 2006

Crédits page de couverture (de haut en bas et de gauche à droite)

- Catherine de Médicis (Musée du Désert)
- La Saint-Barthélemy (S.H.P.F)
- Massacre de Wassy, 1562 (B.P.U. Genève)
- Gaspard de Coligny, 1519-1572 (S.H.P.F)
- Henri de Lorraine, duc de Guise, 1550-1588 (peinture anonyme, 1554) (S.H.P.F)
- Philippe II d'Espagne (Portrait Gallery, Londres)
- La Ligue : procession à Paris, 10 février 1593 (S.H.P.F)
- Cruauté des huguenots (S.H.P.F)
- Jeanne d'Albret (S.H.P.F)
- Journée des barricades, 1588 (www.francebalade.com)
- Bataille de Saint-Denis, la veille de la Saint-Martin, 1567 (S.H.P.F)
- Henri de Bourbon, prince de Condé, 1552-1588 (S.H.P.F)
- Logo de la Fondation Bersier
- Edit de Nantes, 1598 (S.H.P.F)
- Henri IV, 1553-1610 (S.H.P.F)

Ce livre numérique est une œuvre du musée virtuel du protestantisme français créé par la Fondation Pasteur Eugène Bersier

POUR EN
SAVOIR PLUS



Musée virtuel du
Protestantisme

Rédaction : Daniel FRIES
Édition : Agnès de SORAS

Conception graphique : ATOMIKE STUDIO

Motorisation : **artCODE**/